

CARNET DU RWDR N°12

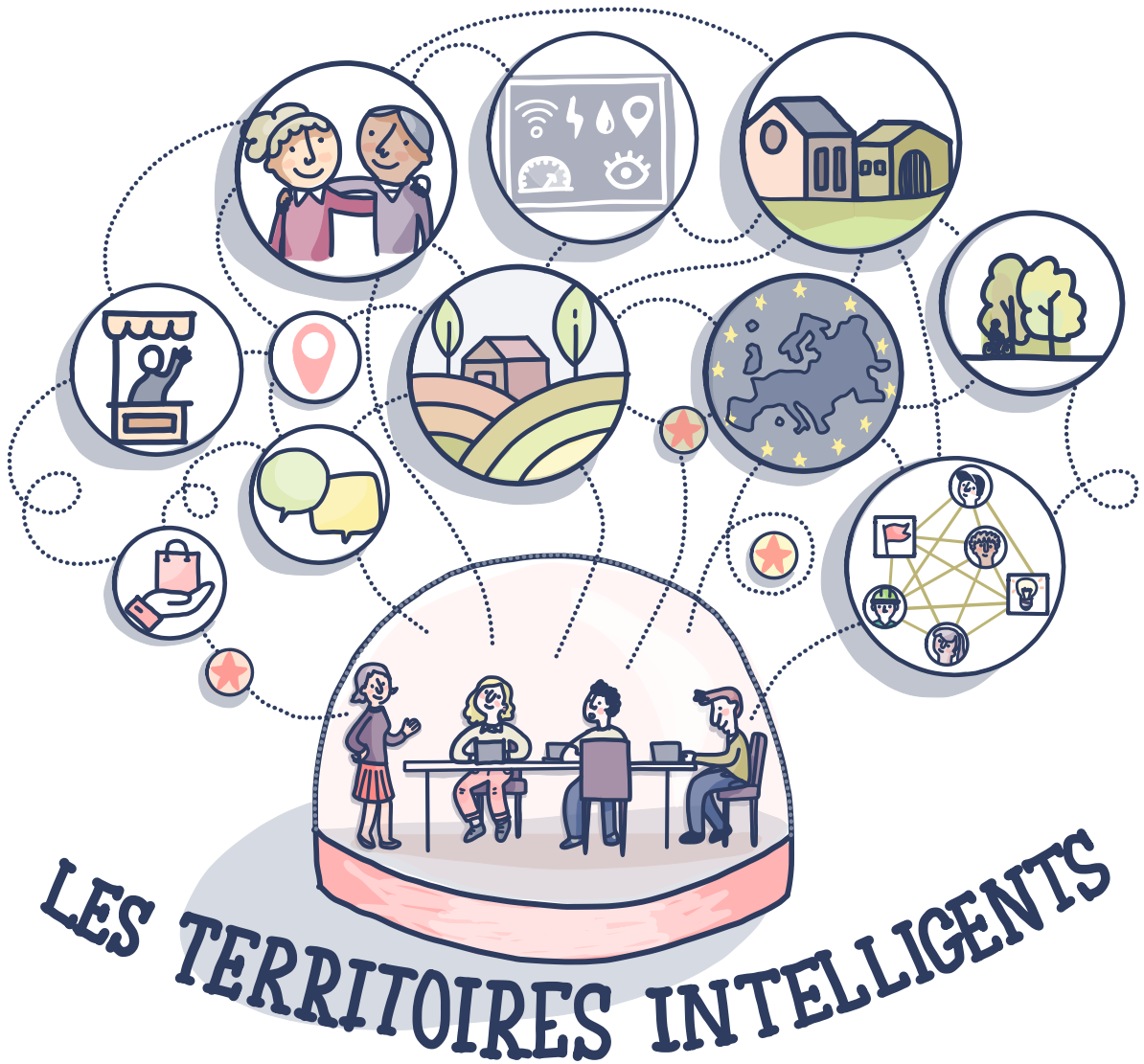
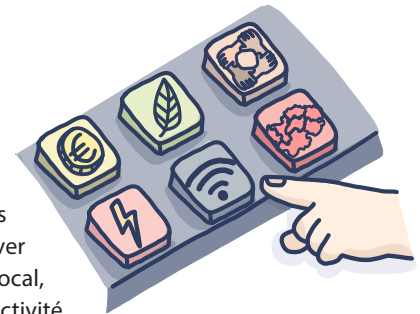


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	05
1. TERRITOIRE INTELLIGENT, DE QUOI PARLE-T-ON?	06
2. LE TERRITOIRE INTELLIGENT : UN AXE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DIGITAL WALLONIA	07
3. LES TRAVAUX DU GT SMART	08
4. CONNECTER LE TERRITOIRE	11
5. PROFONDEVILLE, UNE COMMUNE RURALE FACE AUX ENJEUX DU NUMÉRIQUE	12
6. LA DONNÉE AU CŒUR DES TERRITOIRES INTELLIGENTS	14
7. AVEC FUTUROCITÉ, CAP SUR LA DONNÉE!	16
8. LE NUMÉRIQUE DOIT ÊTRE RESPONSABLE, SOUTENABLE, SOBRE...	20
9. MARCHÉ-EN-FAMENNE, SMART DEPUIS BIENTÔT 30 ANS	21
10. LES TIERS-LIEUX : DES OUTILS AU SERVICE DES TERRITOIRES INTELLIGENTS ?	26
11. FRACTURE ET INCLUSION NUMÉRIQUE	27
12. ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ASSOCIATIONS SUR DES TERRITOIRES RURAUX	28
13. ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEUR TRANSITION NUMÉRIQUE	30
14. CILO : LE CROWDFUNDING DES INITIATIVES LOCALES EN PROVINCE DE NAMUR	33
15. CHEMINEMENT DU CONCEPT VILLAGE INTELLIGENT EN EUROPE ET ÉTAT DES LIEUX ACTUEL	39
16. LEADER VERSUS « VILLAGES INTELLIGENTS » CHOU VERT ET VERT CHOU ?	42
17. AGRICULTURE ET SYLVICULTURE CONNECTÉES	44
18. CONJUGUER « GESTION DE LA BIODIVERSITÉ » ET « OUTIL NUMÉRIQUE COLLABORATIF »	49
19. POURQUOI ET COMMENT DÉVELOPPER DES SOLUTIONS INTELLIGENTES DE MOBILITÉ ADAPTÉES AUX BESOINS D'UN TERRITOIRE RURAL ? QUELQUES PISTES EUROPÉENNES	51
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	57
REMERCIEMENTS	58
BIBLIOGRAPHIE	58

INTRODUCTION

Territoire intelligent, smart city, smart région, smart village, ruralité intelligente... ces qualificatifs qu'on donne aux territoires matérialisent depuis plusieurs années des dynamiques d'une grande variété, mais qui ont en commun, pour celles et ceux qui les mettent en œuvre, l'utilisation des technologies pour atteindre leurs objectifs ou relever de nouveaux défis, qu'il s'agisse pour une collectivité, ou un acteur du développement local, d'optimiser ses services, de renouveler la participation citoyenne ou de contribuer à l'attractivité du territoire.



Nous allons, dans ce carnet, essayer d'illustrer les différentes facettes de ces concepts et donner des exemples de ce qui se fait en milieu rural en Wallonie.

Montrer ce que permet le numérique et cette fameuse « data », mais aussi apporter des nuances, et questionner le modèle de société digitalisée que parfois les territoires subissent plutôt que choisissent. Car si la transformation digitale de la société est en marche depuis de nombreuses années, son accélération durant la crise du Covid impose aujourd'hui de la penser tant au regard des défis de la transition écologique qu'au regard d'enjeux de cohésion sociale.

Le numérique est un puissant levier de développement mais il doit répondre à des vrais besoins, être sobre et inclusif ... voilà parmi de nombreuses réflexions, quelques conclusions du Groupe de Travail Smart mis en place par le Réseau wallon de Développement Rural et dont les travaux constituent la base de ce carnet.

Celui-ci n'est pas un état de l'art mais bien une introduction aux enjeux des territoires intelligents.

1. TERRITOIRE INTELLIGENT, DE QUOI PARLE-T-ON ?

La digitalisation de la société est une réalité qui se traduit aujourd'hui, en Belgique comme ailleurs, par la très forte augmentation du taux d'équipement et des pratiques sur Internet.

Le numérique nourrit depuis plusieurs années de multiples transformations sociétales. Le rapport au temps, à l'espace, le travail, les sociabilités, la création et le partage des savoirs, l'accès aux services en ont été profondément bouleversés.

Pour les collectivités et les acteurs du développement local, dans un contexte de crises multiples et de pression de plus en plus forte sur les finances publiques, la technologie est un levier qui peut apporter des réponses aux enjeux territoriaux, et rendre l'action locale plus efficiente. C'est dans cet esprit de recherche d'efficacité qu'est né le concept de smart city dans les années 2000, autour d'une vision techniciste de la ville. C'était l'idée de la ville intelligente appréhendée comme un tableau de bord et dont on peut gérer les infrastructures (eau, énergie, télécommunication, transports, tri des déchets, etc.) de manière automatisée, communicante et adaptative. Portée par l'industrie, cette notion a peu à peu laissé place à une approche plus globale

de la ville contributive et participative, qui part des citoyens et s'appuie sur l'intelligence collective.

Comme l'intelligence collective n'est pas l'apanage des villes, cette approche concerne tout autant les collectivités périurbaines que rurales. C'est l'ensemble du territoire qui devient intelligent, ingénieux. Dans sa stratégie Smart Région, la Wallonie a elle-même rapidement adopté ce concept plus englobant de « territoire intelligent ».

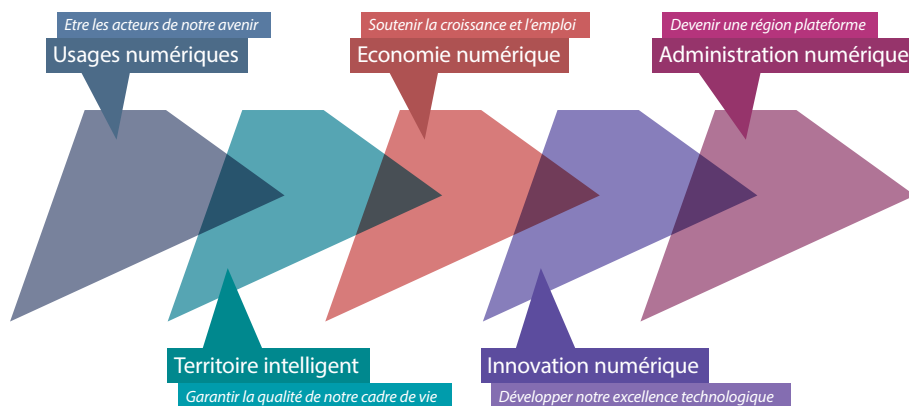
Cette vision élargie, qui s'appuie sur l'intelligence collective pour engager une réflexion et une action coordonnée et efficace, est celle partagée par la Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement Rural et portée par les représentants de son Groupe de Travail (GT) Smart. Elle mobilise du numérique, des données et de la technologie, mais ces outils ne sont pas une fin en soi. Ce sont des moyens pour relever des défis et pour imaginer le territoire de demain. Un territoire en transition, moins pollué, moins polluant, moins énergivore, moins bruyant, moins étalé, où les déplacements sont limités et soutenables, où il est possible de

produire et consommer localement, où l'on partage des services, où l'on peut travailler à distance, où de nouvelles solidarités et sociabilités se développent, ...

C'est un territoire et un écosystème de parties prenantes qui choisissent leur propre stratégie de développement, qui se dotent des outils numériques qui leur conviennent et qui permettent de répondre aux besoins des habitants, des entreprises, des administrés. C'est un territoire qui se saisit de manière éclairée des possibilités offertes par la technologie en préservant son indépendance face aux pressions du marché, en accompagnant la montée en compétences des citoyens et qui le fait de manière responsable.



2. LE TERRITOIRE INTELLIGENT : UN AXE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DIGITAL WALLONIA



Crédit illustration : Agence du Numérique

Portée par l'Agence du Numérique¹, la stratégie numérique de la Wallonie c'est « Digital Wallonia² ». En 2022, elle a fait l'objet d'une troisième révision. Elle s'articule autour de cinq ambitions majeures dont celle d'être un territoire intelligent, à savoir « garantir la qualité de notre cadre de vie » pour « faire de notre territoire un laboratoire des solutions numériques innovantes pour le climat, la santé, l'environnement et la mobilité ».

Cette ambition passe par « des infrastructures numériques sécurisées, performantes et durables offrant un accès Très Haut Débit (THD) à l'ensemble des citoyens et des entreprises, notamment au travers des réseaux télécoms de nouvelle génération. » La Wallonie souhaite également « accélérer et amplifier l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) et le développement de son écosystème numérique ».

L'innovation numérique « doit permettre de développer de nouveaux modes de gouvernance des villes, favoriser l'initiative citoyenne et contribuer significativement aux objectifs climatiques. » Le numérique doit aussi « être intégré au cœur du système de santé pour le bénéfice des patients et des professionnels du secteur. »

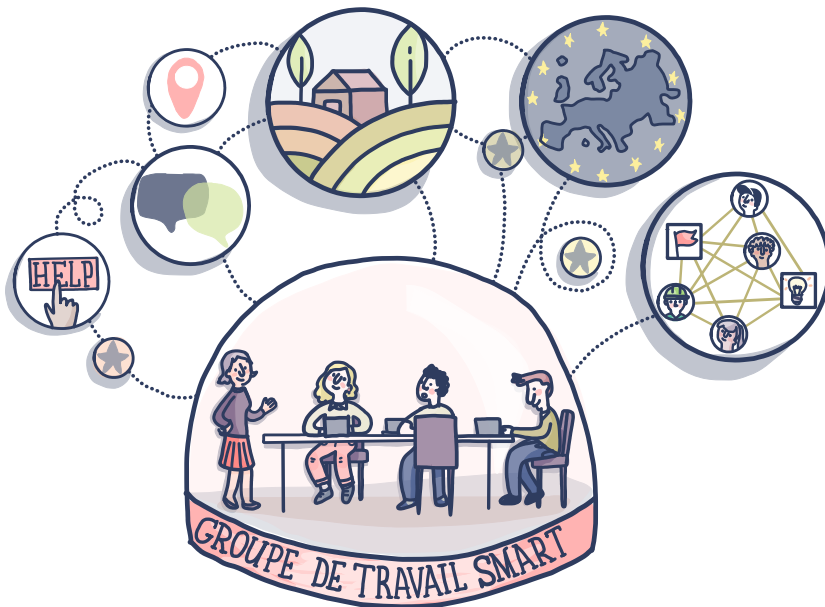
Pour atteindre ses ambitions, la Région décline sa stratégie Digital Wallonia en différents programmes structurants. Le Programme Smart Région³ est un de ceux-ci. Il vise « à renforcer la performance et la durabilité du territoire wallon, à travers un nouveau modèle de gouvernance pour les Smart Cities. Il agit comme un cadre d'appui pour la cohérence, l'accélération et la visibilité des projets locaux. Il soutient également la dynamique des tiers-lieux au service du développement économique. Enfin, la Smart Région est synonyme d'une offre innovante en e-santé au service de ses citoyens. »

(1) <https://www.adn.be/fr/>

(2) <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/strategie-digital-wallonia/>

(3) <https://www.digitalwallonia.be/fr/programmes/smart-region>

3. LES TRAVAUX DU GT SMART



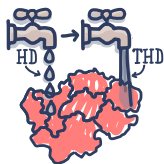
Le développement des compétences et des usages numériques est désormais une orientation stratégique à part entière de la nouvelle PAC, tant à l'égard des secteurs agricole et sylvicole, que dans le cadre de la mesure LEADER pour les territoires ruraux. Si c'est, en soi, nouveau en ce qui concerne le FEADER, pour autant on a vu qu'il existe des politiques wallonnes de soutien au développement numérique depuis plusieurs années et les acteurs du développement territorial n'ont évidemment pas attendu 2023 pour se saisir des opportunités du numérique,

pour intégrer de nouveaux usages dans leurs pratiques et pour utiliser de nouveaux outils au service de leurs objectifs.

Mais les communes rurales ont-elles des besoins particuliers ? Quelles sont les priorités des acteurs du développement rural en matière de territoires intelligents ? C'est autour de ces questions qu'un groupe de travail « smart » constitué d'acteurs et partenaires du RwDR (GAL, ADL, représentants d'intercommunales, ...) s'est réuni à plusieurs reprises en 2022. Autour de ces questions et dans l'idée :

- De pouvoir alimenter les réflexions régionales quant aux spécificités et aux enjeux particuliers des territoires ruraux ;
- De faire du lien entre acteurs, et entre initiatives locales ;
- De partager expériences et bonnes pratiques ;
- D'anticiper les orientations du Plan stratégique wallon PAC à venir ;
- De connecter les acteurs wallons du développement rural à ce qui se fait à l'échelle européenne (vision à long terme pour les zones rurales et Pacte rural, Stratégies Smart Village 21 et 27).

Le présent carnet s'appuie sur les travaux du GT et décline en partie le résultat de ceux-ci. L'examen de différents domaines de la smart city que sont, entre autres, l'économie, le tourisme, la mobilité, la participation citoyenne, la qualité et le cadre de vie, l'énergie et l'environnement, l'e-administration ... a permis au GT de partager des constats et de formuler des recommandations thématiques tout comme des recommandations transversales et méthodologiques, à commencer par rappeler que le numérique n'est qu'un outil au bénéfice du développement des territoires et que la technologie n'est pas une fin en soi. Insistons ici sur les recommandations transversales faites par le GT en faveur - jouons sur les mots - d'un développement intelligent de nos territoires plutôt qu'au service des territoires intelligents.



CONNECTIVITÉ

La connectivité reste un enjeu majeur pour de nombreux territoires ruraux qui comportent encore certaines zones blanches et grises. Pour développer de nouveaux usages et de nouveaux services, en milieu rural comme ailleurs la connectivité HD/THD est un prérequis.



MUTUALISATION

Les ressources humaines et financières des communes rurales étant limitées, la mutualisation est une solution naturelle en vue de trouver des modèles économiques soutenables pour acquérir, faire développer ou maintenir des outils et services numériques.

La mutualisation est également souhaitable du point de vue de l'utilisateur final.

Les besoins des communes étant largement semblables, il est raisonnable de proposer des solutions les plus communes possibles afin de ne pas multiplier les outils et risquer de perdre le citoyen plutôt que l'aider à l'heure où la fracture numérique s'est encore creusée.

Lorsque des solutions existent, la mutualisation peut prendre la forme

d'achats groupés ou encore passer par des centrales d'achat. De manière générale, les marchés publics pour les projets technologiques sont parfois fort complexes et nécessitent de l'accompagnement (intercommunal, régional, ...).

Au niveau des compétences et des ressources humaines (smart city manager, informaticien, ...), une réflexion pourrait également être menée sur la mutualisation de personnel via des groupements d'employeurs.

Enfin, le partenariat public/privé peut également être une solution en vue de partager les risques inhérents au développement d'outils numériques.



RÉPLICABILITÉ

Dans tous les cas, la répliquabilité est souhaitable pour les solutions réalisées à l'échelle locale au bénéfice de l'intérêt général, via documentation, partage de connaissances et mise en réseau des acteurs.



SUPRACOMMUNALITÉ

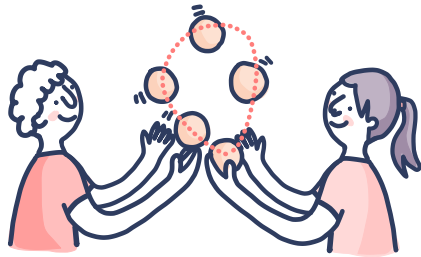
L'échelle pertinente pour mutualiser ou développer certains services n'est généralement pas l'échelle communale. *A contrario* elle n'est pas nécessairement régionale. Cette question d'échelle pour proposer une réponse à un besoin local devrait systématiquement être examinée avant d'engager un quelconque développement : la commune voisine a-t-elle les mêmes besoins ? La solution envisagée dépasse-t-elle le cadre du bassin de vie ? Une intercommunale peut-elle aider ? Etc.

La supra-communauté est souvent l'échelle de projet pertinente. En ce sens, GAL et intercommunales sont des ressources majeures pour les communes en recherche d'ingénierie et de moyens. Ce sont des interlocuteurs capables de mettre les besoins des communes en perspective et de les intégrer dans une vision stratégique.



OPEN SOURCE

Face aux contraintes budgétaires des communes mais également d'un point de vue éthique (souveraineté numérique, données, ...) la piste de l'*open source* est pertinente pour les acteurs du développement rural.



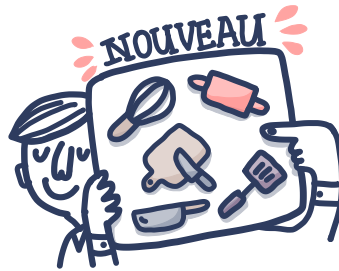
INTEROPÉRABILITÉ

Dans le même objectif d'efficacité sous-tendu par la mutualisation et la recherche de cohérence des solutions pour l'utilisateur final, les services proposés par les acteurs locaux doivent être interopérables.



NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Dans un contexte de nécessaire transition écologique, le numérique doit être responsable.



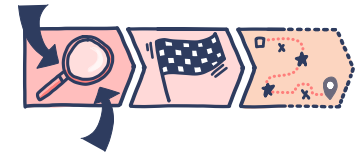
ANIMATION

Lorsque des moyens sont investis dans le développement d'outils à l'échelle locale, il ne faut pas négliger l'animation nécessaire pour faciliter leur adoption et faire grandir la communauté d'utilisateurs. De manière générale, l'animation est au cœur des enjeux smart.

INNOVATION SOCIALE

La donnée et la technologie n'étant que des moyens au service du développement territorial, l'innovation sociale reste au cœur des moteurs du développement des territoires ruraux.

Le développement intelligent des territoires passe par l'intelligence collective et la valorisation du capital social des territoires.



DIAGNOSTIC PRÉALABLE

L'analyse des besoins est un préalable à tout développement, dans un contexte où les communes sont fortement sollicitées par les acteurs du marché de la smart city. Un diagnostic local est souvent nécessaire afin que les acteurs locaux soient « outillés » pour dialoguer avec les prestataires.

4. CONNECTER LE TERRITOIRE

Si l'intelligence collective se cultive sans bande passante, pour développer de nouveaux services et usages numériques, la connectivité est un prérequis. Et dans les territoires ruraux de Wallonie, quoiqu'en disent les opérateurs de téléphonie, il subsiste de nombreuses zones grises (mal connectées) voire blanches (pas connectées du tout).

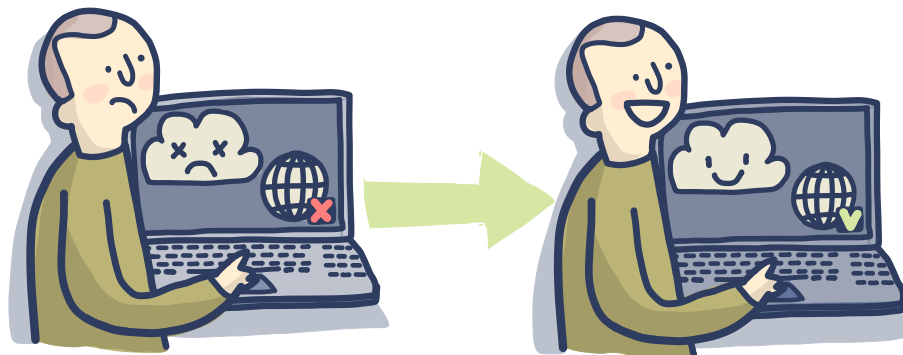
Pour se faire une idée de l'état de la couverture fixe ou mobile en Belgique, le régulateur fédéral (IBPT) met à disposition des données sur son portail¹. La connectivité, c'est un fondement de la compétitivité et de l'attractivité des territoires : pour installer son entreprise, pour télétravailler, pour accéder à des e-services, pour le commerce en ligne ... replongeons-nous quelques mois en arrière durant les confinements pour s'en convaincre, ou pour se rappeler que tous les territoires ne sont pas égaux en la matière.

La connectivité, c'est un cheval de bataille à tous niveaux de pouvoir et depuis longtemps. L'Europe l'a notamment inscrite dans la stratégie de la Commission qui prône le « Gigabit et la 5G pour tous » et au Fédéral, elle est inscrite à l'agenda Digital Belgium depuis 2015.

.....

(1) <https://www.bipt-data.be/fr>

(2) <https://www.digitalwallonia.be/fr/programmes/giga-region>



La Wallonie en a fait une priorité de sa stratégie numérique Digital Wallonia déclinée dans son programme Giga Région² dont l'objectif est précisément de résorber les déficits de connectivité, en favorisant l'investissement dans les nouvelles générations de réseaux de télécommunications, pour assurer la couverture de l'ensemble du territoire, en simplifiant le cadre réglementaire mais aussi administratif pour faciliter le déploiement du très haut débit, au bénéfice des entreprises et des particuliers.

C'est notamment dans ce contexte, et avec des moyens du Plan de Relance, qu'un premier appel à projets « Last mile » lancé par l'Agence du Numérique s'est clôturé à l'automne 2022 et va permettre d'améliorer la connectivité de 28.000 foyers wallons.

Améliorer la connectivité, c'est aussi, en Wallonie, déployer la 5G. La voie lui est désormais ouverte puisque le Gouvernement wallon a approuvé fin 2022 l'avant-projet de décret modifiant les normes d'émission après un processus mobilisant de nombreux experts ... car en la matière la Wallonie se dit prudente. On sait en effet que cette technologie a pu faire, et fait encore, débat. Les engagements environnementaux « compensatoires », prévus dans une chartre que les opérateurs devront respecter, ne seront peut-être pas suffisants pour rassurer les sceptiques, mais à tout le moins un débat semble avoir été engagé autour de cette technologie qui focalise de vrais clivages idéologiques à propos du progrès et de la société numérique de demain.

5. PROFONDEVILLE, UNE COMMUNE RURALE FACE AUX ENJEUX DU NUMÉRIQUE



Si la connectivité est un enjeu de taille pour l'ensemble des territoires, c'est d'autant plus vrai pour les territoires ruraux, où les distances à parcourir sont plus importantes pour atteindre les biens et services qui sont proposés dans les centres (urbains). Connecter des territoires plus reculés, c'est donc les rendre plus attractifs, que ce soit au niveau du travail, du développement économique mais également pour le résidentiel : on y a d'autant plus intérêt à travailler, communiquer, collaborer à distance, ce que permet la bande passante.

Plus qu'un confort d'usage, la crise du Covid-19 et l'avènement du télétravail ont démontré à quel point un accès à Internet, de débit suffisant, pouvait s'avérer un bien de première nécessité.

A ce sujet, **Bernard Dubuisson**, échevin à Profondeville, en charge notamment de l'aménagement du territoire, témoigne du cas particulier du village de Arbre qui, lors du confinement, a subi de plein fouet son isolement numérique : son relatif éloignement ne permettait pas le haut-débit par câble et le caractère accidenté de son territoire rendait tout aussi inaccessible une couverture mobile correcte. Pendant la crise, le déficit en couverture s'y est clairement fait ressentir puisque la connexion de très bas débit n'y permettait pas de faire des visioconférences, devenues nécessaires pour la population active, les étudiants et plus largement toute personne en recherche de liens sociaux « en distanciel ». En tant qu'autorité publique, la commune a donc été amenée à prendre contact avec les opérateurs afin de (re)chercher ensemble une solution à l'équation.

Le rapport entre l'investissement nécessaire et le nombre de potentiels bénéficiaires jouant en la défaveur du village, ce sont des solutions techniques qui ont été étudiées et les échanges ont permis de déboucher sur une résolution originale : plutôt que de travailler de manière traditionnelle avec des câbles à installer dans une trachée de plusieurs kilomètres, c'est un faisceau hertzien qui a été établi par la pose de deux antennes « point-à-point », elles-mêmes raccordées aux boîtiers à rue via un câble

de fibre optique installé en « aérien » sur les poteaux électriques, permettant un haut-débit de capacité satisfaisante à moindre coût.

De manière générale, l'échevin souligne le cercle vertueux que permet l'accès à Internet, dans ces territoires plus excentrés, ramenant de l'attractivité pour du résidentiel et donc un rajeunissement et une croissance de la population, un potentiel de développement d'activités économiques, etc. Toutefois, la question de la pertinence et de la faisabilité d'une couverture sur l'ensemble du territoire se pose et celle-ci doit prendre en considération le coût et l'utilisation qui est/sera faite de tels investissements.

C'est particulièrement le cas pour les zones rurales où, contrairement aux villes, le nombre de bénéficiaires potentiels est plus limité pour un territoire plus étendu, ce qui fait craindre à l'échevin le développement d'une connectivité à deux vitesses. C'est pourquoi il plaide pour que les territoires ruraux se posent dès maintenant les bonnes questions pour défendre leurs (futurs) intérêts et notamment en ce qui concerne les problématiques liées à l'étalement urbain qui, si elles ne sont pas propres au numérique, se posent en termes de réseau (Internet, égouttage, électricité, ramassage des ordures, transports en commun, etc.)

Outre l'accès à Internet, c'est également une question que soulève le développement de la 5G, ce « *drôle d'objet, à la fois très présent dans le discours promotionnel et insaisissable car sans réelle existence matérielle puisqu'il s'agit plutôt d'un ensemble de solutions techniques* ».

Si le mouvement est déjà amorcé notamment aux niveaux européen, fédéral et régional, et que les communes se doivent aujourd'hui de respecter la démocratie à ses différentes échelles (dans le respect des permis initiaux), les communes (rurales), et plus largement les pouvoirs publics doivent pouvoir se poser la question : le développement de la 5G est-il vraiment possible en zone rurale si on doit multiplier les antennes pour couvrir l'ensemble du territoire ? Et surtout, est-il souhaitable ?

Pour Bernard Dubuisson, le débat qui se pose ici n'est pas tant environnemental que sociétal. Il touche aux usages qui seront fait de cette technologie et soulève la question de l'usage massif des objets connectés. Outre l'inévitable démultiplication des communications par la voie des ondes qui pose question, l'avènement de la 5G rend possible l'évolution vers des modèles économiques qui tirent parti des collectes de données massives (et donc des avantages concurrentiels économiques liés aux données compilées). Sans remettre en cause l'intérêt du progrès technologique que la

5G peut représenter, il pointe le rôle des agents de développement territoriaux dans la réflexion sur les choix de société qui sont à poser : quels investissements, pour quels usages, à quelles conditions ?

C'est dans ce contexte que la Commune de Profondeville a participé à Smart Rural 21¹. Ce projet d'une durée de deux ans et demi, soutenu par la Commission européenne, avait pour objectif de promouvoir et d'inspirer les villages à développer des approches et des stratégies de « villages intelligents » à travers toute l'Europe (voir page 45). Le sentiment que le numérique était un train à ne pas rater a poussé la commune à faire le choix de s'interroger sur le sens qu'elle pouvait mettre derrière ce mouvement : « *Mais cela reste quelque chose qui a été un vrai défi, car je vois combien dans nos administrations, on est loin de ces préoccupations-là. Ça a été difficile de "reconnecter" ces concepts avec notre réalité parce qu'au quotidien ce ne sont pas nos préoccupations principales.* »

Le numérique représente toutefois un réel enjeu pour les autorités communales. Bernard Dubuisson souligne à ce propos trois axes de travail qui lui semblent prioritaires dans les années à venir. Premièrement, le fait que les outils numériques sont avant tout des outils, comme leur nom l'indique. Bien utilisés, ils peuvent permettre des gains en productivité et donc une plus grande

efficience des moyens publics, mais pour cela ils doivent non pas contraindre, mais venir en support des agents administratifs. Deuxièmement, l'échevin pointe l'exigence de l'inclusion pour tous les citoyens dans les processus d'accueil : ne pas se dire que, parce qu'on offre un service en ligne, on peut se dégager de proposer une alternative, de garder une première ligne de « vraies » personnes. Finalement, le grand défi pour lui est de remettre les pouvoirs publics au centre de l'utilisation des données. Etant donné l'importance stratégique de ces dernières, les autorités publiques doivent pouvoir s'inscrire dans une vision où les technologies sont bien maîtrisées, et où la collecte de données sert le bien commun : quelles données produire ? Comment les conserver (et les protéger) ? Comment les traiter et à quelle(s) fin(s) ? C'est notamment l'objet de certains projets transcommunaux, tels que les camions sentinelles du BEP² ou encore la plateforme cartographique de l'asbl GIGWAL³, conçue par des pouvoirs publics pour des pouvoirs publics, qui permet aux agents communaux, via un accès sécurisé, de consulter et gérer des « couches » d'informations supplémentaires à celles déjà disponibles sur le site WalOnMap, ou encore de charger leurs propres données pour obtenir une plus grande maîtrise des données de leur territoire.

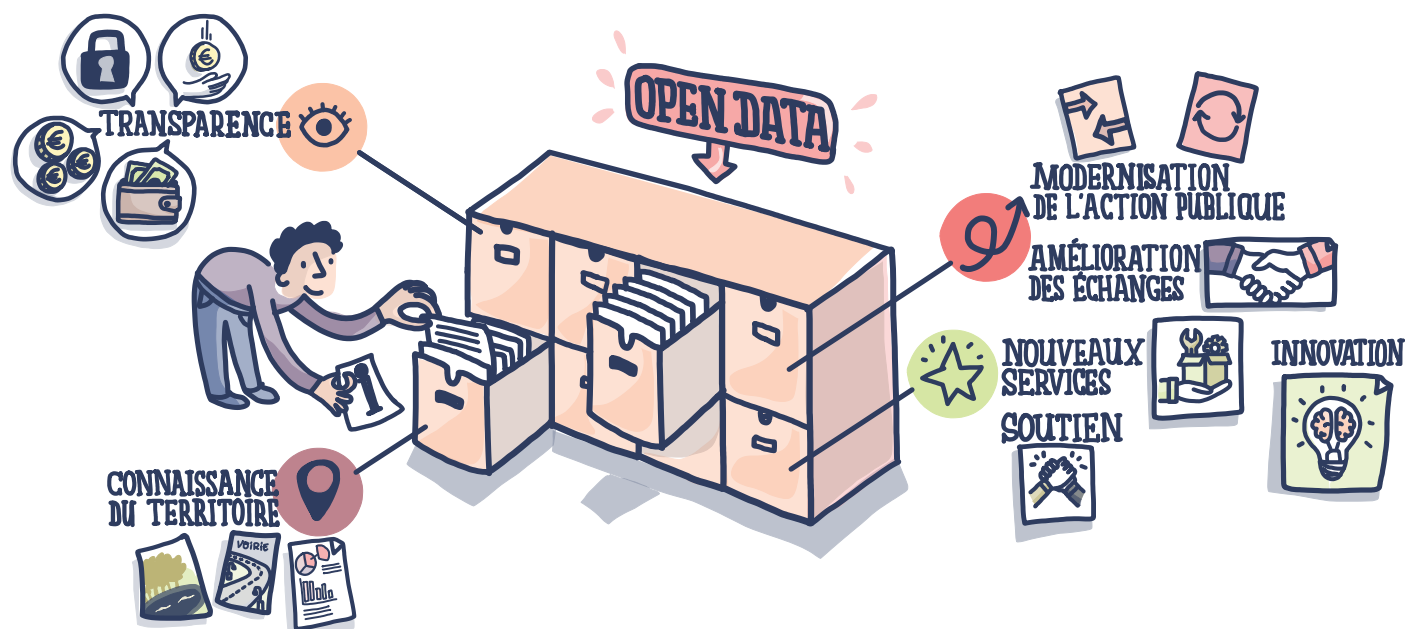
.....
(1) <https://www.smartrural21.eu/>

(2) <https://www.bep-developpement-territorial.be/actualites/les-camions-poubelles-deviennent-des-camions-sentinelles/>

(3) <https://www.gigwal.org/>

6. LA DONNÉE AU CŒUR DES TERRITOIRES INTELLIGENTS

GÉRER ET OUVRIR SES DONNÉES, C'EST UN LEVIER POUR DÉVELOPPER SON TERRITOIRE



Qui dit souveraineté technologique dit maîtrise de la donnée car si le numérique est omniprésent dans nos quotidiens, la donnée l'est tout autant. Dès lors qu'ils cherchent à collecter, traiter et partager de l'information pour améliorer les services aux usagers ou pour aider efficacement

à la décision, la donnée numérique est un élément central pour les territoires intelligents. Et quelle qu'en soit l'échelle, tous les territoires sont concernés, de même que toutes les compétences des collectivités. Pour une petite commune rurale comme pour une grande ville, gérer

un système d'informations géographique, produire des statistiques pour un dossier, générer un formulaire pour un administré, relever les compteurs de bâtiments publics, publier le compte-rendu d'un conseil communal, etc., c'est gérer de la donnée.

Avec la croissance exponentielle du volume de données gérées par les collectivités, il est devenu capital qu'elles se dotent d'une politique en la matière. En Wallonie, c'est une des missions de FuturoCité¹ que d'accompagner les villes, communes et administrations sur ces sujets.

C'est en partie l'entrée en vigueur du RGPD² en mai 2018 qui a servi de déclencheur aux collectivités dans leurs réflexions sur la manière d'organiser, de conserver et de protéger les données. En effet, en tant que gestionnaires de données à caractère personnel, les villes et communes sont tenues de se conformer à ce cadre légal. Ce contexte réglementaire a poussé les communes à s'intéresser à l'utilisation possible des données dont elles disposaient.

Dans son dernier baromètre à propos de la « culture de la donnée », FuturoCité rappelle en ce sens que les données sont le socle des services que les collectivités locales offrent aux citoyens et aux professionnels, et relève que ce nouveau patrimoine immatériel est source de développement économique mais aussi sociétal local. A la condition toutefois que cette donnée soit « ouverte ». C'est ce qu'on entend par le concept d'open data, soit l'ouverture à tous, dans un format numérique, des données non personnelles des administrations de manière à pouvoir être réutilisées

facilement par les citoyens, les entreprises ou les administrations elles-mêmes, notamment afin de permettre de :

- Renforcer la **transparence de l'action publique et son évaluation** : communiquer à propos du budget, des dépenses, élections, subventions, délibérations, coûts des prestations, sécurité publique, etc. ;
- **Donner accès à une meilleure connaissance du territoire** : patrimoine naturel, équipements, voiries, information socio-économiques, etc. ;
- **Contribuer au développement de nouveaux services ou à l'amélioration des services existants**, soutenir l'économie locale et favoriser l'innovation ;
- **Moderniser l'action publique**, mutualiser et améliorer les échanges au sein de l'organisation et entre différents acteurs publics.

Le corollaire du potentiel de développement de nouveaux services et de l'utilisation croissante des données, c'est la nécessaire sécurisation de celles-ci. Les collectivités doivent aujourd'hui aussi lutter contre la cybercriminalité et protéger leurs données.



(1) <http://www.futurocite.be>

(2) Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679)

7. AVEC FUTUROCITÉ, CAP SUR LA DONNÉE!

FUTUROCITÉ EST LE RÉFÉRENT OPÉRATIONNEL DE LA DYNAMIQUE SMART RÉGION DE DIGITAL WALLONIA. A CE TITRE, L'ASBL ACCOMPAGNE LES VILLES ET COMMUNES DANS L'APPROPRIATION ET L'INTÉGRATION DES CONCEPTS DE LA SMART CITY DANS LEUR STRATÉGIE ET LEUR ACTION QUOTIDIENNE. **NICOLAS INSTALLÉ**, SON DIRECTEUR, ÉVOQUE AVEC NOUS LA PLACE CENTRALE DE LA DONNÉE AU SERVICE DU TERRITOIRE.

Les villes et communes gèrent un volume de plus en plus important de données et il est devenu capital qu'elles se dotent d'une politique en la matière. La donnée, c'est un sujet qui s'est rapidement imposé au centre de votre action envers les collectivités?

Ça n'est historiquement pas un des premiers domaines d'intérêt de FuturoCité parce que l'association existe depuis 10 ans maintenant. Nous avons redéfini le contour de nos actions en 2018 et c'est à cette occasion que nous avons commencé à nous pencher sur ce sujet qui est devenu une évidence rapidement.

Quel que soit le projet, à partir du moment où des technologies numériques interviennent, la donnée devient vite un sujet central. Quand une commune veut développer un projet innovant, quelle que soit la technologie qu'elle veut mettre en

œuvre, si elle ne dispose pas au minimum :

1. De données ;
2. De données à jour ;
3. De processus pour pouvoir continuer à alimenter le projet en données... et bien ça ne marchera pas !

On l'observe aussi après nos hackathons¹, au travers de projets qui ont été développés, et puis finalement qui n'ont pas été poursuivis, tout simplement par manque de données.

Et le RGPD? A-t-il accéléré la prise en compte par les communes de cet enjeu de la donnée?

Le RGPD c'était 2018. Est-ce que ça a joué? Peut-être! ... Chez FuturoCité, on s'intéresse surtout à la valorisation et à l'exploitation des données liées aux territoires, et moins aux données personnelles. Il faut effectivement être



attentif quand on traite des données soumises au RGPD, mais de manière générale les données qui sont exploitées dans le cadre des Smart Cities, on n'est pas en Chine, ce sont quand même très rarement des données liées aux individus. Actuellement en tout cas ... Mais peut-être faudra-t-il être plus prudents à l'avenir pour se mettre à l'abri de dérives. C'est justement l'intérêt du RGPD, de mettre des balises en la matière.

.....

(1) Issu de la contraction des mots «hacking» (manipulation de données) et «marathon», le hackathon définissait à ses origines une compétition chronométrée de développeurs organisée par équipes pour créer des prototypes d'applications fonctionnels sur une thématique précise. FuturoCité rappelle que de nos jours «hackathon» s'utilise comme un terme générique pour définir un événement qui n'est pas essentiellement technique mais aussi orienté business puisque la pérennité et la rentabilité des projets issus du concours sont tout aussi importants que la technologie utilisée.

Effectivement le RGPD a pu être un atout, parce que les communes ont dû mettre en place des procédures, ne fut-ce qu'un inventaire de leurs données. De la donnée, tout le monde en gère sans s'en rendre compte. Ça leur a permis de prendre conscience qu'elles en disposaient et en géraient elles aussi. Pour nous, il était plus facile par après d'engager un travail de sensibilisation sur la valeur de la donnée du territoire.

FuturoCité publie régulièrement un baromètre de la culture de la donnée dans les villes et communes wallonnes, le dernier date de 2022.

Observe-t-on des différences notoires entre territoires ruraux et urbains par rapport à l'appréhension de ce sujet et plus globalement en matière de Smart City ?

Les différences sont liées à la taille de la commune. Il y a évidemment une corrélation entre la taille de la commune et le contexte urbain ou rural, mais dans nos baromètres nos catégories sont définies par la taille. Et là, oui, on observe des différences de maturité. Évidemment il y a moins de personnel dans

les petites communes et donc moins de monde pour s'occuper des thématiques numériques. Ces personnes ont parfois d'autres priorités et c'est bien normal.

On sait que l'on a un rôle à jouer auprès des petites communes et c'est ce qu'on essaye de faire. C'est sûr qu'il est plus facile de travailler avec des grandes villes, mais on essaye toujours, notamment dans nos formations, de nous adresser aux petites communes et d'aller vers les acteurs de terrain. Dans le groupe de travail open data que l'on a créé, autour de la table on a des grandes communes, des pionnières, mais l'objectif est de faire ruisseler les avancées des grandes villes vers les plus petites. C'est ça qu'on essaye de faire dans la dynamique.

Et en ce qui concerne les domaines thématiques, les enjeux locaux et les compétences des communes, y-a-t-il des sujets particuliers qui émergent en milieu rural par rapport au monde urbain ?

En termes de mobilité la situation est inverse des deux côtés. En ville le problème c'est qu'il y a trop de voitures, et à la campagne

c'est il n'y a pas assez de transports en commun. C'est le seul sujet sur lequel les points de vue sont diamétralement opposés. Pour le reste, ce sont un peu les mêmes sujets qui reviennent.

La reprise de Wallonie En Poche, à l'automne dernier est-elle venue naturellement ? Y avait-il pour FuturoCité l'envie d'aller un pas plus loin dans l'opérationnel, vers une nouvelle offre de services ?

FuturoCité et le Smart City Institute³ sont deux référents de la stratégie Smart Région Digital Wallonia. De manière générale on présente souvent le Smart City Institute comme étant le référent académique et FuturoCité comme étant le référent opérationnel, c'est-à-dire qui va accompagner concrètement les communes dans leurs projets, notamment autour de la donnée.

Ayant naturellement cette vocation à être opérationnel, parce que l'on donne des formations à l'open data et parce qu'on accompagne depuis plusieurs années les communes pour les aider à mettre en place

Wallonie en Poche est une app éditée par FuturoCité qui rassemble des informations et divers services destinés aux habitants de Wallonie. Cela va de la mobilité à la santé en passant par la collecte des déchets. L'outil s'appuie sur des données partagées par les communes et par des partenaires. Parmi les objectifs de FuturoCité : contribuer concrètement via cette app à la création de nouveaux services et micro-services pour les besoins des pouvoirs locaux, du territoire et de ses différents acteurs.



SCANNEZ CE QR CODE POUR PLUS D'INFORMATIONS

.....
(3) <https://www.smart-city.uliege.be>

une politique de la donnée... pour nous c'était une continuation tout à fait logique.

Premièrement on « évangélise » sur ce sujet de la donnée, deuxièmement on complète notre stratégie, qui est d'activer l'ouverture des données et les politiques de données et puis troisièmement, aujourd'hui, avec Wallonie en Poche on valorise ces données.

Les hackathons permettent en partie, eux aussi, de valoriser des données mais ça ne suffisait pas.

L'application Wallonie en Poche a été développée il y a quelques années par Letsgocity et le projet était en voie d'abandon depuis le Covid, et la réorientation des activités de la PME liégeoise. FuturoCité a estimé que la reprise de cet outil était porteuse d'opportunités et de potentiel. La Région et Let's Go City ont suivi l'ASBL dans cette proposition tout à fait dans la continuité de ses activités.

Multiplier les micro-services dans Wallonie en Poche c'est donc un bon levier pour activer et aller chercher de la donnée ?

Tout à fait, et il y a un cercle vertueux qui doit se mettre en place. L'open data va nourrir les services, mais le fait de publier les services va également nous permettre de dire aux communes que pour profiter de ces services, il faut qu'elles publient leurs données.

.....

(4) Faire appel au grand public pour récolter des données

Et vous avez récemment proposé des méthodes originales pour récolter des données, vous avez organisé des campagnes de crowdsourcing⁴ et d'appels à données auprès des communes ?

Oui, on a lancé des campagnes test « Data Busters » à l'automne dernier. On va en refaire prochainement avec un nouvel outil qui sera déployé à plus large échelle auprès de nombreuses villes et communes. Il y a aussi une demande du côté des GAL et du SPW. C'est un outil qui suscite de l'intérêt à tous niveaux de pouvoir et qui a plusieurs vocations. Premièrement, récolter de la donnée, c'est une évidence. Deuxièmement, communiquer autour de la donnée et de l'intérêt de la donnée territoriale. Et troisièmement, valoriser Wallonie en Poche et sensibiliser la population. Ces campagnes vont permettre d'aller vers d'autres types de public... aider les communes d'un côté et désormais également la population.

Dans le cadre de ces campagnes, avez-vous eu des sollicitations sur des sujets particuliers ? Quelles sont les demandes qui émergent du terrain ?

Ça dépend un peu des besoins, ça peut être tout ce qui relève du mobilier urbain, tout ce qui est lié à la mobilité : les emplacements PMR, le stationnement vélo... Le petit patrimoine revient régulièrement également. Ce sont des

choses facilement identifiables par un citoyen. En fait, quand on fait du crowdsourcing, on ne peut pas tout aller chercher. Les arbres remarquables par exemple, c'est bien, mais ça répond à certaines normes qu'un citoyen peut avoir des difficultés à respecter.

Proposer une plate-forme régionale évite-t-il aux acteurs locaux d'inventer chacun leur propre solution d'inventaire ?

Notre volonté c'est de monter des projets de crowdsourcing avec les personnes qui animent les territoires : les villes et communes mais aussi les GAL. FuturoCité met un outil à disposition gratuitement et accompagne les acteurs locaux pour lancer leurs challenges mais ensuite ce sont eux qui seront responsables de ce qu'il adviendra des données récoltées. Il est important que ces acteurs s'engagent à faire quelque chose avec ces données : soit les ouvrir, soit les exploiter. Notre but est de récolter de la donnée, mais pour qu'elle soit utile pour la Smart Région.

Il y a donc aussi un enjeu d'animation ? Apportez-vous les outils et les acteurs locaux l'animation ? Est-ce gagnant-gagnant ?

Voilà c'est ça ... il faudra d'ailleurs que l'on fasse connaître la nouvelle version de l'outil dès qu'elle sera prête auprès des territoires ruraux et des GAL.



Vous réalisez des activités de sensibilisation tout au long de l'année mais il y a un temps fort récurrent dans vos actions, c'est le hackathon Citizens of Wallonia⁵.

Oui c'est un vrai temps fort pour nous. C'est la huitième édition cette année. En fait les objectifs ne sont plus les mêmes qu'au début. Au début, on pensait qu'un hackathon ça allait aboutir à des projets qui allaient se développer et forcément créer des emplois par la suite.

C'était une vision naïve. Aujourd'hui on sait bien que sur les 15 à 18 projets qui sont développés durant le hackathon, il y en a trois qui vont survivre après un an et peut-être un seul qui se concrétisera. Mais ce n'est pas grave, ce n'est pas uniquement créer de l'activité qui compte. C'est toute la dynamique de l'événement, avec des gens qui se forment, qui réseautent, avec l'occasion qui s'offre à nous d'évangéliser sur tous ces sujets, avec les nombreux partenaires autour de la table... et cette année on en a une trentaine. Ça nous permet de créer des liens, autant avec des entreprises que des personnes issues du secteur public, des instituts de formation, etc.

.....

(5) L'objectif du hackathon est de proposer et développer un service innovant dans le but de créer une ville plus intelligente, plus durable et plus agréable pour les citoyens wallons, en s'appuyant notamment sur l'open data et le numérique.

(6) Un jumeau numérique, c'est une réplique virtuelle d'un objet, d'un processus ou d'un système. Dans le contexte de la Smart City, c'est une représentation qui agrège les données (spatiales, environnementales, réglementaires, y compris les données générées par des capteurs en temps réel...) d'un territoire et qui permet de faire des simulations. C'est un outil d'aide à la décision.

Y a-t-il des exemples de projets à impact sur les territoires ruraux qui sont issus des hackathons ?

Un projet que l'on cite souvent en exemple est issu de la toute première édition, en 2016. C'était un projet de poubelles connectées qui renvoyaient leur niveau de remplissage. Il a abouti à un pilote avec la ville de Marche-en-Famenne. Marche est un grand territoire avec des poubelles réparties dans toutes les campagnes. En gros, envoyer un ouvrier toutes les semaines avec une camionnette vider toutes les poubelles dans tous les petits villages pour constater... qu'elles sont vides, c'est du temps perdu et du carburant consommé pour rien. L'idée était donc de calculer les tournées automatiquement uniquement pour vider les poubelles qui le nécessitaient afin de gagner du temps. A l'époque la connectivité était encore assez moyenne pour permettre ce genre de projet mais ça a quand même fonctionné. Par la suite une collaboration s'est mise en place avec BeWapp et des centaines de poubelles ont été déployées dans de nombreuses communes.

Quelles sont les tendances, ou les signaux faibles, que vous observez en matière de Smart City aujourd'hui ? Est-ce que la cyber sécurité prend de plus en plus de place ?

De manière générale on va parler de moins en moins de Smart City et de plus en plus de technologie et de données au service du territoire. Le terme Smart City s'efface parce qu'il a été trop utilisé et à toutes les sauces. Effectivement la cyber sécurité est un sujet tout à fait prégnant et dont beaucoup de gens veulent parler aujourd'hui. Ce n'est actuellement pas spécialement un domaine de compétence de FuturoCité, mais cela fait partie des choses sur lesquelles on doit se pencher parce qu'il y a des vrais besoins.

Maintenant il y a pour nous d'autres sujets sur lesquels il va falloir se pencher à l'avenir. On est encore tout au début mais c'est par exemple tout ce qui concerne les « jumeaux numériques » du territoire⁶. Ça ne va pas arriver du jour au lendemain et c'est quand même encore assez complexe, mais je pense que cela fait partie des sujets d'avenir. C'est d'ailleurs un domaine qui sera mis en discussion au hackathon de cette année. Tout comme celui des technologies immersives. On aimerait voir si elles peuvent avoir un impact, et comment exploiter ces technologies dans une vision sociétale, en sortant un peu du gaming et de l'industrie pour aller vers des usages sociétaux et liés aux territoires. Mais c'est plutôt un test, on verra comment cela se passe.

8. LE NUMÉRIQUE DOIT ÊTRE RESPONSABLE, SOUTENABLE, SOBRE...

QU'EST CE QUI SE CACHE DERRIÈRE CE CONCEPT DE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE DONT ON ENTEND DE PLUS EN PLUS SOUVENT PARLER ?

Le numérique est omniprésent dans nos quotidiens et, on l'a déjà souligné, la crise sanitaire est venue accélérer la transformation digitale de notre société. Si le numérique « dématérialise », n'oublions pas que pour soutenir nos usages (réseaux sociaux, streaming vidéo, e-commerce), le câble qui traverse l'océan, l'antenne 5G, les équipements (smartphones, tablettes, appareils connectés en tout genre), et les infrastructures (datas centers, serveurs) sont tout sauf virtuels.

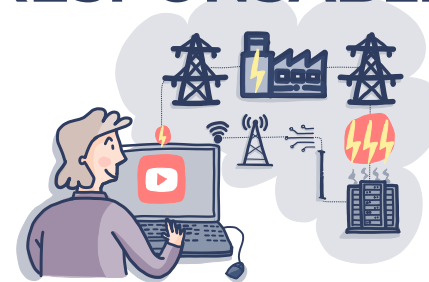
L'explosion des usages numériques a des conséquences importantes à l'échelle planétaire. Il y a l'impact social et la fracture numérique (voir page 33), mais bien évidemment les conséquences sont également environnementales : un industrie polluante, une raréfaction des ressources, une haute consommation énergétique ou encore la production de nombreux déchets.

Face à ces conséquences et dans un contexte de nécessaire transition écologique, comment peut-on penser, développer et utiliser le numérique en réduisant son impact environnemental, en le mettant au service du plus grand nombre

et de manière compensatoire, comment l'utiliser pour réduire l'empreinte de l'humanité sur l'environnement et le mettre au service d'une économie plus résiliente ? Comment également le mettre au service de la démocratie ? Tels sont les enjeux d'un numérique responsable et sobre.

Ces défis, ils se posent dans un contexte où le progrès technologique fait face à une montée de défiance, ou, à tout le moins, est remis en question par des citoyens de plus en plus nombreux. Certains sont en situation d'illelectronisme ou de fragilité numérique, mais d'autres ont volontairement décidé de s'extraire du numérique, cherchent à s'en éloigner ou défendent leur droit à la déconnexion.

On perçoit bien là qu'il y a un clivage idéologique dans lequel s'inscrit aussi le débat du numérique responsable : celui de la décroissance et de l'utilisation raisonnée du numérique face à un capitalisme qui rend les citoyens, mais aussi les collectivités, les entreprises ou les associations consommateurs dépendants de nouveaux services et usages.



Il y a bien évidemment des enjeux économiques, de maintien et de création d'activité pour nos territoires quand on parle de développer les filières numériques, mais il y a surtout un besoin de retrouver du sens et de ne pas laisser le marché guider nos choix quand il s'agit d'innover par le numérique.

Il faut repartir des vrais besoins et s'interroger sur la plus-value des outils qui sont développés. Dans le contexte de l'action publique locale, la commande publique est un vrai levier pour les administrations qui veulent oser un numérique pensé comme un bien commun, un numérique inclusif et facilitateur centré sur l'utilisateur, qui donne de l'importance aux solutions libres ou *open source* ...

Mais ça demande de changer de pratiques, pour se former, partager des connaissances et construire des stratégies. Cela nécessite aussi plus de souveraineté technologique.

De manière générale, cela demande également d'être capable d'évaluer les impacts systémiques de la numérisation et ses effets rebond.

9. MARCHE-EN-FAMENNE, SMART DEPUIS BIENTÔT 30 ANS

LA VILLE DE MARCHE-EN-FAMENNE PORTE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA DIGITALISATION, AU NUMÉRIQUE ET AUX TIC DEPUIS LA CRÉATION DU CST, LE CENTRE DE SUPPORT TÉLÉMATIQUE, EN 1997. **ANA AGUIRRE**, CHEFFE DE DIVISION TIC ET PROXIMITÉ, NOUS PARLE DE L'APPROCHE SMART DE CETTE COMMUNE PIONNIÈRE.

Qu'est-ce qui a suscité la création du CST? Était-ce déjà smart avant l'heure?

A l'occasion d'une démonstration en Flandre à laquelle il assistait en tant que président de Telélux, ancien câblo-opérateur, le bourgmestre avait pu découvrir comment le coaxial pouvait être utilisé pour l'Internet... Internet et le web, c'était encore récent à l'époque mais il était convaincu que c'était un sujet d'avenir et que rien ne pourrait l'arrêter.

Après des discussions avec Télélux, Idelux et Belgacom à l'époque, un projet pilote a été lancé afin de montrer aux citoyens de Marche et de toute la Province de Luxembourg ce qu'était Internet. Ce pilote, c'était le CST. Au départ ça devait durer six mois mais de fil en aiguille il a continué à se développer.

Avec l'arrivée du web et de l'Internet on s'est rendu compte qu'on pouvait informatiser

la commune autrement. Plus tard, avec le bug de l'an 2000, le CST est devenu le service informatique de la commune en tant que tel, mais on a continué nos missions d'information et de sensibilisation des citoyens. Le bâtiment du CST est resté public et les gens pouvaient y venir, que ce soit des entreprises, des écoles, ... tout le monde pouvait venir pour obtenir des informations et du support.

Était-ce un point d'information public avec de l'accès à des ordinateurs aussi pour donner accès au Web, pour former?

Oui, mais on ne faisait pas que de la théorie, il y avait aussi la pratique. On a formé des services communaux, des entreprises, des commerçants, des écoles, tout le monde est passé... moi j'étais animatrice à l'époque. On montrait ce qu'était un site web, on montrait déjà comment faire des devis en ligne, on faisait de la cartographie... on parlait déjà de haut débit.



On avait un espace avec une télévision connectée, ... C'est comme ça qu'on a mis les pieds dedans et depuis on n'a plus jamais fait marche arrière. Et on a évolué avec le reste.

C'était donc naturel de vous intéresser assez tôt à la Smart City?

Oui. Et quand le concept est apparu, particulièrement soutenu par des acteurs comme Belfius, on estimait au CST que ça ne concernait pas que le service informatique, pas que les missions d'information qu'on



proposait aux citoyens et pas que l'EPN¹ qu'on lançait à l'époque... C'est tout le monde qui est concerné par la Smart City. A ce moment-là on a senti le besoin de faire le point et de se doter d'une feuille de route. C'était en 2016, et il fallait aussi qu'on s'interroge sur ce qu'on avait fait pendant presque 20 ans. Finalement on était tombé dans la marmite un peu comme Obélix, et on faisait de la Smart City sans le savoir, sans la nommer en tout cas.

Cette feuille de route vous a-t-elle permis de donner un cadre ? Quelle était l'ambition ? Mettre à plat tout ce que vous aviez fait et préparer la suite ?

Oui, et on l'a fait en 2016 puis en 2021. On s'est rendu compte qu'en 2000 quand on

a vraiment créé le service informatique, parce qu'avant on était plutôt une expérience pilote, on a vite été absorbé dans le quotidien. En tant que service de la ville, on a touché à tout ce qui est techno, infrastructures, on avait fait beaucoup de fibre optique, de la mise en réseau, de la bureautique avec nos propres collègues, on les a formés, ... on était structurés pour tout ce qui est informatique communal et on avait un peu l'impression d'être nulle part en fait. Surtout de passer à côté de ce qui concernait le citoyen.

Donc l'idée a germé de proposer du service et des choses plus visibles auprès des citoyens ?

Oui. Et de communiquer, de faire savoir ce qu'on a fait et ce qu'on avait l'intention de faire. Vers où on va ? Et structurer cette dynamique.

Et aujourd'hui quel regard portez-vous sur cette démarche ? Vous surfez dessus et sur ses lignes directrices ?

Oui, et ça nous a légitimé auprès de nos mandataires. On a travaillé plusieurs orientations avec des consultants, ça nous a apporté un regard externe... Le problème avec toutes les administrations communales, et finalement toutes les organisations, c'est que quand tu dis quelque chose on l'entend, mais on l'entend dix fois mieux quand c'est un expert qui le dit.

Ça nous a aussi légitimé auprès d'autres services communaux avec qui on travaille mieux. Le RGPD nous avait déjà donné de la visibilité, parce qu'on s'était intéressés aux données internes et à la manière de les structurer, et depuis ça s'est encore amélioré.

Ce sujet de la donnée, est-il vraiment monté en puissance ?

Oui, le RGPD a donné un coup de boost dans ce domaine. Pour nous la donnée c'est avant tout la transition, la transition énergétique et la transition numérique. Utiliser la donnée pour avoir une meilleure maîtrise énergétique de nos bâtiments, etc., c'est une orientation de notre feuille de route 2021, et elle est renforcée par la crise.

De cette réflexion est née une cellule transition énergétique et numérique. Ce n'est pas un service, mais bien une cellule transversale dans laquelle on a de fortes collaborations avec le service énergie qui dépend du service travaux, et qui nous donne un *boost* à toutes ces réflexions. Et il y a aussi Pollec². La transition énergétique fait partie intégrante de Pollec.

Vous évoquiez aux débuts du CST tout le travail de sensibilisation envers les entreprises, le grand public et les autres services de la commune... la médiation numérique est-elle présente depuis les origines dans vos objectifs ?

(1) Espace Public Numérique

(2) La Politique Locale Energie Climat : <https://energie.wallonie.be/fr/pollec.html?IDC=9178>

Oui. Depuis les origines. Et déjà en 1997 on donnait des adresses mails, qui existent d'ailleurs toujours, des adresses mails citoyennes avec l'extension marche.be. Parce que comment faire de la formation ou de la sensibilisation sans donner les outils ! Ça ne servait à rien d'expliquer ce qu'était un mail si on ne pouvait pas nous-mêmes proposer ces adresses à nos citoyens.

Le monde des entreprises est-il toujours une cible aujourd'hui dans les actions du CST ?

Pour les entreprises il y a énormément de choses mises en place par la Région wallonne ou d'autres acteurs. Nous c'est indirectement, via notre Agence de Développement Local qu'on les sensibilise à la transition numérique. Notre accompagnement s'adresse plus directement aux commerçants et aux associations.

Vous avez un Espace public numérique labellisé par la région, mais est-ce que vous en faites plus en matière de médiation ?

On dispose d'un EPN, oui. Et à côté on propose aussi depuis de nombreuses années des services d'accompagnement, par exemple aux écoles. On a travaillé avec elles sur le cyber harcèlement, tout ce qui est réputation numérique avec les élèves.

Ça a tellement bien marché qu'aujourd'hui on est partenaire de nombreux acteurs du secteur de la jeunesse. Ça se fait en concertation, et certains ont pris le relais. Il y a un travail en réseau qui s'est organisé. C'est le cas également avec les éducateurs de rue.

On a d'ailleurs dans notre équipe un animateur, qui était auparavant éducateur de rue, et qui utilise le *gaming* comme outil de médiation avec des enfants et des ados, que ce soit du *gaming* pur mais aussi Minecraft.

Il est en train de monter tout un projet pour que les jeunes modélisent la ville dans des stages et des activités. Il travaille aussi avec une école primaire, qui veut modéliser sa cour de récré en Minecraft, pour voir avec les élèves quelles sont les améliorations possibles. C'est vraiment un projet auquel on tient et qui a du sens. On voit bien avec ce projet comment on peut utiliser le numérique au service d'autre chose. C'est ce qu'on recherche : du numérique pour l'éducation, pour donner des perspectives à notre jeunesse, ...

En fait l'approche smart est vraiment transversale dans l'action de la commune ?

Transversale, oui c'est vraiment ça. On met le numérique au service de toutes les compétences de la commune.



Et puis je ne suis pas « directrice du CST », je suis cheffe de division TIC et proximité. Et dans la proximité, tu as le Plan de Cohésion Sociale, tout ce qui est prévention, les éducateurs de rue, etc. Ce sont des services qui sont en contact direct avec les citoyens, et le *feed-back* est immense par rapport un service informatique pur et dur, ou un simple EPN.

Dans le cadre du PCS, on travaille avec le CPAS et on a de plus en plus d'acteurs sociaux qui nous demandent de former leur propre personnel. D'après ce que je lis, toute la littérature que j'ai pu consulter, on n'arrivera pas à amener des éducateurs ou des assistants sociaux à devenir des aidants numériques en soi, mais on peut par contre les aider à franchir le pas du numérique avec leur public.

L'enjeu, c'est que les professionnels soient à l'aise et ne se sentent pas jugés, il faut qu'on leur propose de les aider à franchir un pas et qu'ils viennent chercher l'aide là où elle est. Ils sont souvent submergés par des demandes de leurs usagers, des démarches en ligne à faire, des trucs qui les dépassent ou les submergent.



Et en fonction de leur profil ils sont plutôt à l'aise avec le numérique ou au contraire dans une posture de défiance ?

Oui. Et ce que demande une direction c'est souvent de venir former les employés. En fait, notre intérêt serait plutôt de faire un groupe de discussion et de voir ce qu'ils ont envie de faire. Et avec ceux qui ne sont pas à l'aise avec le numérique, ceux qui n'osent pas, on doit lever les craintes en disant... vous ne savez pas ? Et bien venez avec votre bénéficiaire au CST la première fois, et vous verrez qu'après il prendra le chemin tout seul ! Nous, on est là pour ça. On nous envoie d'ailleurs des gens de partout... Même Proximus nous envoie des gens avec leur GSM, ou des banques, pour qu'on installe Itsme ou leurs propres applications !

.....

(3) <https://e-square.marche.be>

(4) Un fablab c'est un « Laboratoire de fabrication » qui donne accès des outils et des savoirs pour concrétiser des projets à l'aide de machines parmi lesquelles l'emblématique imprimante 3D.

(5) Les néo hubs sont des plateformes d'innovation régionales

Et l'E-square, est-ce aujourd'hui le nouveau lieu ressource qui incarne toute cette dynamique smart ?

L'E-Square³, c'est notre tiers-lieu. Dans sa forme actuelle c'est un espace de coworking et un fablab⁴. Nous sommes lauréats du récent Appel à projets Tiers-lieux Ruraux, et ça va nous permettre de faire évoluer le projet. Avec le départ d'Henallux qui occupait jusqu'à présent les étages, on a saisi une nouvelle opportunité. Jusqu'à présent on avait deux pôles liés au numérique : le CST dans un bâtiment du centre, et l'E-Square sur le haut de la ville. Les ressources et les projets étaient éparpillés alors qu'on recherche la transversalité. En plus de tout ce qui s'y fait déjà comme activités communales, tout ce qui est en rapport avec l'environnement, le zéro déchet, la circularité avec le fablab, des conférences sur la santé, l'accueil de groupes, etc. En plus de tout ça, on va pouvoir développer de nombreuses nouvelles activités. Le bâtiment offre vraiment cette possibilité.

Votre fablab est-il un véritable outil au service de l'accompagnement des entreprises ?

Oui. Et on a la chance d'avoir un Fablab Manager qui est orienté entreprises. On a été reconnu par la Région comme

« Néo hub ⁵ » et dans ce cadre on travaille avec Idelux sur l'encapacitation et l'accompagnement des entreprises. On a appelé ce projet E-Cube.

On a plutôt accompagné des porteurs de projets pour l'instant que des entreprises. On a un gros travail de sensibilisation à faire avec Idelux auprès des entreprises, c'est d'ailleurs plutôt un de leur public, le nôtre étant les porteurs. On démarre et on a réalisé des brainstormings assez intéressants autour de la création d'un portfolio de produits.

Ça fait partie de nos challenges avec le tiers-lieu d'accompagner non seulement des citoyens, mais aussi des entreprises.



Et à terme, on souhaite aussi que certaines start-up ou petites entreprises puissent trouver un lieu d'incubation, un lieu de démarrage au deuxième étage de notre bâtiment.

Comment faites-vous à l'échelle d'une petite ville en milieu rural pour affecter des ressources à des projets smart ? Y a-t-il une envie d'expérimenter et de défricher qui est partagée par les mandataires et l'administration ?

La ville de Marche s'est toujours définie comme une ville à la campagne. Ça veut dire qu'on reste rural, avec une qualité de vie rurale, mais avec l'ambition d'avoir les mêmes services qu'une ville peut offrir, tous les services qu'un citoyen est en droit d'attendre.

C'est vraiment un défi, une volonté d'être le moteur de toute une région, de tout un bassin de vie. De cette ambition découle énormément de choses, pas que le numérique. Ça concerne toutes les compétences : urbanisme, services de santé, police, etc.

Quels sont pour vous les gros chantiers smart à venir et qu'est-ce que vous observez comme tendances ?

La structuration de la donnée, c'est un gros chantier. Mais ça ne parle pas au public. On va devoir le faire *step by step* et avec des choses probantes. Je pense que la question de l'énergie dans le smart c'est très important également.



On a déjà parlé de la transition énergétique. Dans ce cadre, on a un gros chantier autour de la création d'une Communauté d'Énergie Renouvelable. Ça fait l'objet d'une fiche FEDER et d'une réflexion menée avec Idelux.

Cette question de l'énergie est smart, et je pense que les choses vont beaucoup bouger d'ici cinq ans dans le paysage communal. Quand on parle des réseaux de chaleur, tout ça va nous dépasser. Il va y avoir une gestion différente de ce qui se fait aujourd'hui, de nouvelles infrastructures.

La connectivité et la mobilité restent également des gros enjeux. En mobilité on espère bientôt lancer un système de voitures partagées.

En connectivité il y a le dossier 5G sur la table de nombreuses communes, mais c'est très complexe et polémique à gérer.

Nous sommes également attentifs aux enjeux de sobriété numérique. Nous avons d'ailleurs une conseillère en environnement très sensible à ce sujet.

On a mis en place une *éco team* dans notre commune, et on met des procédures en place pour réduire notre empreinte numérique.

Enfin, un autre gros dossier, c'est la cyber sécurité. Vivalia⁶ a été victime d'une cyberattaque en 2022 et on a bien vu à cette occasion que si ça devait se produire avec la commune nous n'étions pas prêts. C'est franchement inquiétant.

On a mis en place un groupe de travail avec la direction générale, et on est en train d'élaborer un plan d'urgence.

On doit non seulement disposer de procédures techniques, mais aussi pouvoir communiquer à l'égard des citoyens, et assurer une continuité de services, pour délivrer un passeport, etc. On imagine un protocole d'accord avec d'autres communes si jamais nous étions victimes d'une attaque, afin de traiter les demandes de nos citoyens.

.....

(6) Intercommunale des soins de santé en Province de Luxembourg

10. LES TIERS-LIEUX : DES OUTILS AU SERVICE DES TERRITOIRES INTELLIGENTS ?



Espaces de proximité, espaces ressources pour les territoires, le paysage des tiers-lieux est aujourd'hui extrêmement diversifié. Ils sont basés sur le partage et l'hybridation des fonctions et ils répondent à divers besoins locaux en fonction de leurs contextes d'implantation. On peut donc y retrouver sous un

même toit des activités comme un café citoyen, un espace de coworking, une bibliothèque, un atelier partagé, un commerce local, un jardin partagé, un repair café, ...

Le tiers-lieu offre aux citoyens, aux associations, aux entrepreneurs, aux télétravailleurs, et plus généralement à

tous les acteurs locaux et à l'ensemble de la population, un lieu de services, de rencontres, un environnement de travail adapté, un lieu de culture, de formation, des événements, des temps d'échanges... un lieu où naissent de nouvelles idées et de nouveaux projets. Sous toutes leurs formes, les tiers-lieux sont des outils pour régénérer les territoires, relocaliser de l'activité, renforcer la cohésion sociale, rendre le territoire plus solidaire et plus inclusif.

En ce sens, le tiers-lieu est aussi un outil au service des territoires intelligents.

Au niveau régional, le programme Smart Région de la stratégie Digital Wallonia est d'ailleurs explicite à cet égard : il soutient « la dynamique des tiers-lieux au service du développement économique ». C'est dans ce cadre et via des fonds du Plan de Relance que la Wallonie a récemment lancé un appel à projets « Tiers-lieux Ruraux » au bénéfice de la création et du maintien de services et d'activités de proximité dans les territoires ruraux. Vingt-trois projets sont lauréats¹.

...

(1) <https://tellier.wallonie.be/home/presse--actualites/communiques-de-presse/presses/tiers-lieux-ruraux--23-projets-pour-redynamiser-la-ruralite-en-wallonie.html>

11. FRACTURE ET INCLUSION NUMÉRIQUE

TOUS LES CITOYENS NE SONT PAS ÉGAUX FACE AUX USAGES NUMÉRIQUES

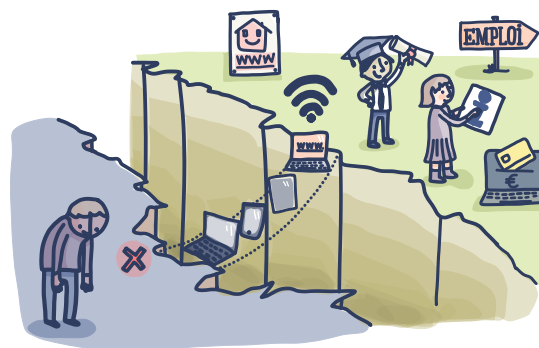
Apparu fin des années 90 pour qualifier les inégalités d'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (vous vous souvenez? ... les TIC !), le concept de fracture numérique s'est petit à petit décliné au pluriel pour intégrer la dimension de l'accès aux usages numériques, et plus récemment celle des conséquences sociales liées aux écarts d'accès et d'utilisation. On parle d'ailleurs aujourd'hui d'inclusion numérique pour définir la capacité de participer, comprendre et agir dans la société numérisée, soit la capacité d'exercer pleinement sa citoyenneté numérique et de transformer les opportunités qu'offre le numérique sans subir la technologie : mieux s'informer, se former, s'impliquer dans la démocratie locale, trouver un emploi, etc.

De manière positive, l'inclusion numérique laisse entrevoir le côté émancipateur des outils numériques, mais en creux c'est plutôt l'extrême vulnérabilité de citoyens de plus en plus nombreux qui saute aux yeux. Dès avant la crise sanitaire de 2020, la Fondation Roi Baudouin pointait les fortes disparités d'accès aux technologies numériques¹ que subissent les Belges en fonction de leur revenu ou de leur niveau de diplôme. Elle soulignait également que le cumul

de certaines inégalités vient renforcer la fragilité numérique. Ainsi, les personnes âgées, les jeunes issus de milieux précaires, les femmes, les personnes en difficulté avec l'écrit ou les personnes isolées, sont autant de publics susceptibles de rencontrer des difficultés ponctuelles pour accéder à des services numériques : payer une facture, trouver un emploi, un logement, contacter ses proches, prendre un rendez-vous médical, suivre une formation, demander un document à l'administration, ...

Or, avec le Covid, de plus en plus de démarches du quotidien et de la vie professionnelle ont été, en tout ou en partie, numérisées, très, voire trop, rapidement. Dans son dernier baromètre de l'inclusion numérique (septembre 2022)² la Fondation Roi Baudouin remarquait que si la numérisation accélérée a permis de continuer à vivre plus ou moins normalement durant les confinements, et que de nombreux Belges se sont équipés et ont découvert de nouveaux usages, d'autres n'ont pas suivi le mouvement par manque d'accès Internet, par manque de compétences ou par manque

de moyens financiers. En deux années, la fracture numérique s'est surtout aggravée chez des publics déjà fragilisés. En milieu rural vient s'ajouter le désengagement, tant public que privé, en matière d'accès aux services de proximité, ce qui rend nécessaires les démarches numériques alors même que la connectivité n'y est pas toujours au rendez-vous. Dans ce contexte de fractures numériques plurielles il est capital de préserver du lien, de renforcer les dispositifs d'accompagnement en mettant l'humain au centre des préoccupations (aidants numériques, permanences, médiation, ...) tout comme il est primordial de rendre la technologie réellement facilitatrice et transparente, « cognitivement » accessible pour tous et économiquement soutenable pour les plus démunis.



(1) Baromètre de l'inclusion numérique 2020

(2) <https://kbs-frb.be/fr/barometre-inclusion-numerique-2022>

12. ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ASSOCIATIONS SUR DES TERRITOIRES RURAUX

A l'origine programme impulsé par la Fondation Chimay-Wartheoise, la Maison des Associations de l'Entre-Sambre+Meuse est une organisation qui s'est ensuite structurée en ASBL autonome¹, et dont l'objectif est aujourd'hui la mise en réseau, l'accompagnement et la promotion de toute association active sur son territoire d'action, soit l'une des 13 communes situées au Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Pour ce faire, la structure propose des moments de rencontre et de formation, qui peuvent prendre des formes très diverses : ateliers d'un jour, permanences, ateliers pratiques, « caf&infos »... Ainsi que, une fois l'an, un appel à projet en collaboration avec la Fondation Chimay-Wartheoise.

Amélie Paquet, coordinatrice de la MDA, nous explique qu'afin de construire son agenda, l'ASBL fonctionne par un système d'enquêtes de satisfaction dans lesquelles les associations ont l'occasion de faire part des difficultés rencontrées sur le terrain. Selon les besoins qui sont remontés, et l'occurrence de ceux-ci, ils tentent alors

d'organiser un moment (in)formatif sur la question, en associant de manière systématique des partenaires extérieurs.

En 2021, le numérique était vraiment ressorti, d'où le choix d'en faire la thématique annuelle de l'ASBL, en organisant une série d'ateliers/de formations sur des thématiques telles que la cybersécurité, l'Internet responsable et surtout sur la prise en main de divers outils pouvant s'avérer utiles aux associations dans leur gestion et missions quotidiennes : Excel, Word, outils collaboratifs, logiciels, CANVA pour la communication, réseaux sociaux, etc.

Pour cette raison également, le numérique était le sujet de l'appel à projet annuel qui s'intitulait comme suit : « *Le numérique à la rencontre de vos missions et de vos publics* ». La crise sanitaire ayant mis en avant les opportunités offertes par le numérique pour le secteur associatif (systèmes de réunions et d'échanges à distance, clouds et plateformes collaboratives...), le constat de base était que, en matière de numérique,

les éventuels écarts en compétence au sein des équipes et/ou publics visés, ainsi que le manque de ressources matérielles, pouvaient constituer des freins aux activités développées par les associations. Pour cette raison, l'appel à projets avait pour objectif de soutenir les structures dans la montée en compétence de leur équipe et dans la mise en place d'outils permettant de déployer leur projet.

Sur base d'un diagnostic établi de leurs besoins numériques pour la mise en œuvre de leur projet, 6 associations lauréates ont pu bénéficier d'un accompagnement sur mesure (avec parfois des formations communes à plusieurs d'entre elles) associant des partenaires spécialistes des sujets traités. A l'issue de cet accompagnement, une liste de différents prescrits était alors établie, permettant aux associations de débloquer certains montants pour des frais de formation ou de l'acquisition de matériel.

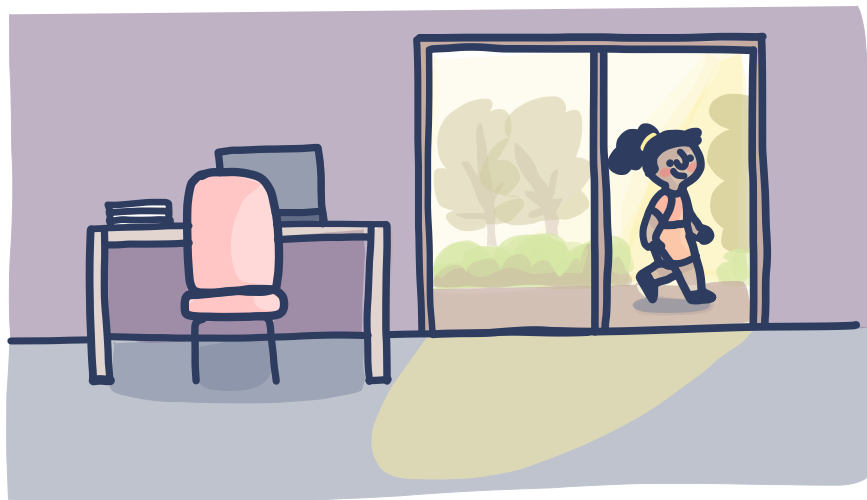
Les projets sélectionnés avaient des objectifs variés, depuis l'accompagnement

.....

(1) <https://www.mda-entresambreetmeuse.be>

au développement d'outils spécifiques (plateforme d'échanges pour un GIE², plateforme de gestion de l'offre/de la demande pour un groupe d'achats local...), à l'investissement dans du matériel (fablab pour un coworking, équipements vidéo pour une maison des jeunes...) en passant par la montée en compétence, avec l'exemple d'une organisation souhaitant se professionnaliser au niveau de son utilisation de logiciels, afin d'améliorer la confidentialité ainsi que la sécurité des données traitées. Cette diversité d'axes de travail illustre les situations fort différentes, que l'on peut observer sur le terrain et auxquelles l'appel à projet de la MDA tentait d'apporter des éléments de réponse : « Dans des associations, il y a des personnes qui sont complètement éloignées de l'utilisation du numérique, il y en a d'autres qui se débrouillent très bien mais n'ont pas les moyens d'investir dans le matériel... et parfois c'est les deux. »

De manière générale, on constatera qu'il s'agissait en grande partie de projets dont l'objectif était d'améliorer/d'optimiser



la gestion interne à l'association. C'est d'ailleurs sur ce point, ainsi que sur le potentiel en termes de communication vers l'extérieur, qu'Amélie Paquet voit une réelle plus-value au numérique pour les associations : « Je pense clairement que le numérique devient indispensable pour gérer correctement son association et notamment communiquer avec les administrations ». Si les associations sont en grande partie conscientes de l'aide que le numérique peut leur apporter dans leur gestion administrative, comptable, etc., cela reste compliqué à faire comprendre à certaines d'entre elles (même si elles représentent une minorité) et surtout, Amélie Paquet reconnaît que, malgré des

besoins largement exprimés en la matière, les résultats engrangés, en termes de participation des associations, par cette année consacrée au numérique étaient assez mitigés : « Je suis relativement étonnée de l'écart entre les besoins qui remontent et les personnes qui participent effectivement aux activités que nous proposons. C'est vrai pour d'autres thématiques, mais particulièrement parlant pour le numérique, parce qu'il était très fort ressorti, d'où la décision d'en faire notre thématique annuelle. Cela soulève une question plus globale : comment faire venir les acteurs qui ont exprimé les besoins auxquels on tente de répondre ? »

.....

(2) Groupement d'Intérêt Économique

13. ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEUR TRANSITION NUMÉRIQUE

MARINE KERESZTES EST CHARGÉE DE PROJET SMART TERRITOIRE ET RÉFÉRENTE SMART RÉGION POUR L'INTERCOMMUNALE IGRETEC. QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE CONCRÈTEMENT ?



Un premier axe de sa mission consiste en la sensibilisation et en l'information des élus, et de la population, sur l'importance et les enjeux du numérique. Pour cela, elle organise des événements et séances d'information sur des thématiques diverses. Sur la question des données notamment, elle constate que les communes ne sont pas toujours conscientes de la masse

d'informations dont elles disposent, et de leur potentielle utilité. Inversement, elles n'ont pas toujours connaissance des données qui existent par ailleurs et qui peuvent s'avérer utiles pour l'administration de leur territoire. Un autre enjeu important, celui de la protection des données, de nombreuses communes ne disposant pas de politique en matière de gouvernance de la donnée à ce jour.

Par ailleurs, une partie de son rôle consiste également à une double veille : d'une part une veille technologique afin de se tenir informée des solutions numériques

qui sont développées ; d'autre part une veille stratégique afin de voir ce qui est mis en place par ailleurs et notamment les bonnes pratiques, réflexions et expériences qui sont pertinentes à relayer. Dans ce cadre, les liens avec les 6 autres référents Smart Région, ainsi que la participation plus large à des réseaux d'échanges, sont primordiaux.

Le deuxième axe de sa mission, la partie la plus importante du travail de chargée de projets Smart Territoire est l'accompagnement des communes dans leur transition numérique. Une méthode efficace pour toucher ces dernières : les faire elles-mêmes témoigner sur les différentes réponses apportées à une thématique commune (par exemple des outils de signalement, des plateformes de participation citoyenne, la mobilité, etc.). De cette façon, elles peuvent directement échanger entre elles, se poser des questions et s'inspirer les unes des autres,... mais également prendre conscience de la diversité des solutions potentielles, qu'elles soient offertes par le numérique ou non. Puisque c'est elle qui a accompagné la plupart des projets, c'est également le moyen d'instaurer un premier dialogue avec certaines communes.

La démarche vient ensuite le plus souvent des communes elles-mêmes, qui s'interrogent sur un aspect spécifique ou une dimension particulière de leur travail. L'accompagnement prodigué peut consister en une aide à la mise en place

d'une stratégie numérique, à court, moyen et long terme, à la mise en œuvre de projets spécifiques qui tentent de répondre à un besoin, ou à une problématique déjà identifiée, ou encore à la réponse à différents appels à projets, qu'ils soient régionaux ou européens. En creusant petit à petit la question, l'accompagnement prodigué peut alors être ajusté à tout ou une partie du processus : définition du projet, constitution de l'équipe, aide à la rédaction du CSC (Cahier Spécial des Charges), conseil dans la sélection des prestataires, suivi de la mise en œuvre...

De manière générale, les demandes qu'elle reçoit concernent plutôt des communes qui cherchent à améliorer leurs services aux citoyens, ou leur gestion administrative interne (site Internet, intranet, plateforme de gestion du patrimoine, distribution du travail, communication...) mais vis-à-vis du terrain, les besoins et problématiques diffèrent beaucoup d'une commune à l'autre, notamment en fonction de l'organisation du territoire et de la typologie de la population. D'où l'importance, lors de la mise en place d'une stratégie numérique, d'un diagnostic préalable qui interroge si possible directement la population pour connaître ses besoins et problématiques... *«auxquels le numérique n'est parfois pas la solution : il doit rester un moyen, raison pour laquelle*

on ne parle d'ailleurs pas de territoires numériques, mais de territoires intelligents.»

Lorsque des besoins similaires se manifestent, Marine Keresztes va dans la mesure du possible tenter d'accompagner les acteurs locaux dans l'élaboration de projets supracommunaux. Pour les communes, cette échelle d'action a toute sa pertinence, notamment en ce qui concerne la mobilité ou encore la mutualisation de matériel ou de services (par exemple les solutions numériques elles-mêmes). Des exemples très concrets existent, tels que les dispositifs d'analyse du trafic, le déploiement de bornes de rechargement intégrant une collecte de données ou encore le projet en développement d'un MaaS – « Mobility as a Service », point d'information unique pour tout ce qui a trait aux déplacements sur un territoire, intégrant l'intermodalité de tous types de transports, qu'ils soient publics et/ou privés.

Finalement, pour le troisième et dernier axe de sa mission, en tant que référente Smart Région, elle assure également le rôle de relais vis-à-vis de la stratégie régionale (DigitalWallonia) en servant de courroie de transmission entre les décisions prises au niveau régional et les communes... et inversement, en faisant remonter vers la Région Wallonne les besoins du terrain.

Elle constate par ailleurs qu'il existe, malgré une volonté marquée de le résorber, un gap entre la stratégie qui est pensée au niveau régional, sans y associer les communes, et la réalité de terrain. C'est particulièrement marquant en ce qui concerne certains appels à projets pour lesquels les critères exigés sont les mêmes pour des communes de grande taille que pour des petites communes rurales, par exemple en termes de sobriété environnementale, alors qu'elles ne disposent pas des mêmes ressources. Et surtout, si la stratégie régionale insiste sur le caractère innovant que permet le numérique, Marine Keresztes constate que le premier enjeu sur le terrain est avant tout celui de la mise à niveau et de la maturité numérique des communes.



Pour **Marine Keresztes**, puisque le numérique est une dimension que les communes tentent toujours de maîtriser et de mettre en place, c'est seulement maintenant qu'elles découvrent la problématique de la fracture numérique. Or, celle-ci revêt de très nombreuses dimensions qui ne sont pas toujours faciles à appréhender. Elle concerne par exemple aussi bien la question de l'accès en termes d'infrastructures et de matériel (zones blanches et grises, manque de moyens financiers) que celle des usages (manque de compétences mais également de confiance en soi) avec la difficulté supplémentaire que la technologie évolue très rapidement, et que les communes n'ont pas toujours l'occasion de mettre en place des formations que ce soit par manque de budget, de personnel, ou encore en raison de la rigidité imposée par les marchés publics. Elle évoque notamment

la « génération de la notice » pour celles et ceux qui n'ont pas grandi avec le numérique et n'ont pas le réflexe d'essayer qui les pousse à tester celui-ci sans crainte de « se planter ». D'autre part, les communes doivent également pouvoir tenir compte des « volontairement fracturés » dans les services qu'elles proposent aux citoyens.

Quelques projets commencent à voir le jour sur le sujet. Citons par exemple le vaste plan de la ville de Charleroi pour la formation d'aidants numériques¹, agents communaux sensibilisés et formés pour aider les citoyens pour tout ce qui concerne leurs démarches, en ce leur dimension numérique.

Un autre projet en développement, celui d'un EPN mobile, véhicule qui hébergerait une série de services, et se déplacerait de village en village,

apportant aux citoyens un accès matériel à Internet mais également un soutien pour leurs démarches numériques. Plusieurs freins restent toutefois à lever. Ils concernent d'une part la nécessité d'une couverture Internet très stable et les investissements matériels que cela suppose. D'autre part le cadre juridique de l'aide apportée et ce qu'elle implique en termes de confidentialité des données privées. De manière générale, Marine Keresztes observe que si l'idée des EPN est intéressante, ceux-ci tendent à disparaître s'ils ne sont pas associés à d'autres services qui permettent d'attirer la population.

Elle pointe également la nécessité de ne pas viser uniquement le 3^{ème} âge, qui est loin d'être le seul public impacté par la numérisation grandissante de notre société.

.....

(1) <https://www.charleroi.be/actualites/charleroi-territoire-dinclusion-numerique-un-plan-dactions-pragmatique-et-volontariste>

14. CILO : LE CROWDFUNDING DES INITIATIVES LOCALES EN PROVINCE DE NAMUR

DEPUIS 2018 LE BUREAU ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR PROPOSE, EN PROVINCE DE NAMUR, UN OUTIL DE CROWDFUNDING DESTINÉ À DYNAMISER LE TERRITOIRE ET À SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES. LE CROWDFUNDING, C'EST DU FINANCEMENT PARTICIPATIF. ÇA PERMET DE LEVER DES FONDS AUPRÈS DE CITOYENS, D'ENTREPRISES OU D'ORGANISMES PUBLICS, DE FAIRE APPEL À « LA FOULE » POUR FINANCER UN PROJET. **FRANÇOIS LAUREYS**, GESTIONNAIRE DE PROJETS SMART CITY AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALE, NOUS EN PARLE.

CiLO¹ fête ses 5 ans. Quelle était l'intention du BEP à l'origine de ce projet ?

Le projet est né dans le cadre d'une orientation que l'on voulait donner à l'action Smart City du BEP, qui était la gouvernance et la participation citoyenne. Il s'agissait d'offrir des outils qui permettent aux communes de lancer et soutenir une dynamique de participation citoyenne. Cette action était, et est toujours, structurée en trois niveaux :

- Diffuser de la donnée et favoriser la transparence de l'action publique, que ce soit au niveau supra local ou au niveau local. Ça, c'est essentiellement via

la plate-forme open data ;

- Favoriser les échanges entre la commune et le citoyen grâce à la plateforme collaborative Gidée². Pour donner un exemple, dans le cadre de la rénovation du centre-ville de Profondeville, les citoyens pouvaient donner leur avis et leurs idées sur les aménagements ;
- Et puis, le troisième niveau c'était donner aux associations namuroises, via CiLO, la possibilité de faire financer elles-mêmes leurs projets, et qu'elles en soient la cheville ouvrière, tout en mobilisant pour ce faire les citoyens namurois.

En lançant CiLO, le BEP avait d'abord souhaité s'adresser, avant tout, à un public



de porteurs de projets associatifs ou culturels. C'est moins le cas aujourd'hui, on va en reparler.

(1) <https://cilo.bep.be>

(2) <https://www.bep-developpement-territorial.be/projets/giidee>

Les communes namuroises sont en grande partie rurales, comment s'adresse-t-on à elles avec ce type d'outil ? Est-ce que ça a fonctionné tout de suite ? Progressivement ? Quels sont les éléments déclencheurs du succès de la plateforme ?

Les déclencheurs du succès ne sont pas, ou peu, les partenaires territoriaux. Les communes peuvent être sponsors de la plateforme mais elles ne sont pas pro-actives ou alors à des degrés divers. Ça, ça reste un chantier parce que ça ne marche pas très bien avec elles et il faut que l'on comprenne pourquoi. Il y a un enjeu de relance de la démarche à leur égard.

La première commune qui a été convaincue par le potentiel de la plateforme vis-à-vis de la dynamique sociale et associative, c'est Gembloux. C'est vraiment avec eux que le BEP a démarré, et que le concept de sponsors a été travaillé. Au début de la plateforme une part très significative des projets étaient d'ailleurs gembloutois. Ce qui a, ensuite, vraiment boosté le projet, c'est le Covid ! Des communes se sont intéressées à la plateforme comme moyen de soutien aux commerces locaux fermés pendant le premier *lockdown*. Nous avons alors développé un module spécifique. Il n'est aujourd'hui plus accessible. Plusieurs communes sont devenues partenaires à ce moment, il y en a eu six. Assesse par exemple, qui continue encore aujourd'hui à

soutenir des projets sur la plateforme. Par la suite, il y a également eu des appels à projets lancés à destination des secteurs que l'on voulait soutenir dans l'après Covid. C'était le secteur de l'événementiel et le secteur des producteurs locaux. Ça nous a amené des nouveaux porteurs de projets et puis ça a fait effet boule de neige. Dans CiLO on voit quand même beaucoup de porteurs de projets qui sont venus parce qu'ils connaissent un autre porteur de projet, qui est lui-même passé sur la plateforme et qui a réussi sa levée de fonds. Et puisqu'on est à 95 % de taux de réussite... on a que des *success stories* ! L'effet boule de neige est d'autant plus amplifié. De manière générale le sponsoring communal n'est donc pas la clé du succès. Par contre, ce qui fait vraiment le succès de la plateforme c'est le bouche-à-oreille, très clairement.

CiLO n'est donc pas encore un levier de financement naturel pour les communes ? N'y a-t-il pas encore le réflexe CiLO comme outil de financement local ?

Les communes ne se sont pas encore approprié l'outil. Dans les instances du BEP, en tant qu'actionnaires, elles en sont très contentes, mais cela reste un projet dans lequel elles ne voient pas nécessairement leur implication potentielle, ou peu... à quelques exceptions près. Cela reste encore marginal, et fort lié à des individualités qui, au sein des communes, sont convaincues. Cela peut venir d'échevins, parce qu'ils sont régulièrement sollicités par des

associations en demande d'aide, mais il y en a peu qui pensent à CiLO de manière proactive dans ce cas.

Pour expliquer la démarche, voilà comment ça se passe : quand un porteur de projet concerne une des communes partenaire de CiLO, le BEP s'adresse à celle-ci pour l'informer qu'un porteur de projet a été accepté sur la plateforme. À ce moment-là, la commune partenaire peut se positionner et choisir si elle soutient le projet en y associant son image, et en disant : « ce projet est soutenu par la commune ». Pour les porteurs de projets, c'est un élément important, pouvoir montrer qu'ils ont le soutien de leur commune, ça crédibilise le projet aux yeux des donateurs potentiels. On le voit dans nos statistiques, ça joue vraiment un rôle non négligeable dans le succès de la levée de fonds. Assesse, elle, va même régulièrement plus loin que ce soutien « moral ». Dans certains cas, la commune apporte une aide logistique supplémentaire, comme la mise à disposition de transport, une valorisation des services de la commune, etc.

Récemment un porteur de projet soutenu par la commune (aide technique, mise à disposition d'un terrain, etc.) a été invité par la commune à lancer une levée de fonds sur CiLo afin de compléter l'aide (déjà conséquente mais malheureusement encore insuffisante) de la commune. Mais en effet ce type d'appropriation de l'outil par une commune est encore marginal.

Les GAL sont-ils plus sensibles à ce type d'outils ? Est-ce que ce sont des partenaires qui ont connaissance de CiLO et qui reviennent vers le BEP avec des propositions ?

Non, ça l'est peu, même si la première fois que l'outil a été évoqué, c'était dans une conférence sur le *crowdfunding* organisé par un GAL. Depuis lors, l'outil a été présenté à deux ou trois reprises aux GAL de la Province de Namur, il y a aussi eu un InterGAL à l'occasion duquel on en a parlé, mais ça n'a jamais débouché sur quelque chose de très concret, étonnamment. La porte leur est ouverte, ce sera peut-être pour la prochaine programmation. Ça paraîtrait logique.

Y avait-il une volonté particulière du BEP de s'adresser aux communes rurales avec CiLO ?

L'outil est clairement transversal et transcende le clivage rural-urbain. Il est hyper diffusé. En termes de taux de pénétration, c'est complètement homogène. Il y a autant de projets par habitant dans toutes les communes ou à peu près. Il y a une belle diversité de porteurs sur tout le territoire. Et tout réussit tant au niveau des projets ruraux qu'urbains... toutes les levées de fonds réussissent !

0% d'échec dans les campagnes ?

En ce début mars : 92 % de réussite. 4 échecs depuis le début alors que les

plateformes classiques de *crowdfunding* tournent autour de 50 à 70 % de taux de réussite annoncé. La clé du succès derrière ce chiffre c'est avant tout l'accompagnement.

C'est un outil mais c'est donc aussi de l'animation autour de celui-ci ?

Oui, sous forme d'accompagnement apporté au porteur. Les porteurs de projets sont rencontrés et accompagnés, il y a de la formation, plusieurs rendez-vous suivant leurs besoins. C'est un accompagnement concret en présentiel. D'abord on les appelle au moment où ils déposent leur projet pour connaître leurs intentions, pour présenter le dossier à notre jury. Huit fois sur 10 le jury accepte le projet. Puis on les voit pour une formation où on leur donne tous les trucs et ficelles pour réussir leur campagne. Ensuite on les revoit individuellement pour répondre à leurs questions, et pour les aider concrètement à rédiger de la meilleure manière leur levée de fonds, en réfléchissant avec eux à leurs contreparties, etc. Enfin on est disponibles presque sept jours sur sept au téléphone, ou par mail, et on les appelle si on voit que leur campagne de com' ne décolle pas. On les interpelle et on les relance.

Et il y a du suivi après que le projet a été financé ?

Il n'y a pas de suivi de notre part après, même s'ils reçoivent des clés pour eux-mêmes donner du suivi... parce que les gens qui les ont financés sont évidemment un potentiel à préserver.

Est-ce que le suivi fait partie des choses en réflexion avec vos équipes ?

Non. Ça fait partie des règles du jeu. On leur donne des clés pour qu'ils puissent surfer sur la réussite de leur projet. Et la réussite, ce ne sont pas seulement des montants collectés, c'est surtout une communauté que l'on a réussi à fédérer derrière le projet. Ce sont des personnes qui ont fait l'effort de verser de l'argent via une plateforme avec leur carte de banque... Tu sais donc que ce sont des gens sur qui tu peux compter dans le cadre de ton projet par la suite, que le projet soit commercial ou associatif.

Mais nous ne vérifions pas formellement la mise en œuvre. C'est leur projet, leur responsabilité. Ça fait partie du contrat moral qu'ils passent avec chacun de leurs donateurs.

Mais s'il n'y a pas de vérification formelle, nous restons évidemment attentifs aux projets qui sont passés par CiLO, ne fut-ce que pour voir si leur levée de fonds a fait sens par rapport à leur business.

En soutenant des initiatives citoyennes et en mettant la participation au cœur de ses objectifs, CiLO répond-il à un canon de la Smart City ? Est-ce toujours un sujet d'actualité smart, la participation ? Ne doit-on pas passer à autre chose ? N'y a-t-il pas eu un effet de mode ?

Est-ce que CiLO c'est de la Smart City ? Au BEP on en est convaincu, mais ce n'est

pas un positionnement nécessairement partagé comme tel au niveau régional. C'est certainement la plus belle réussite de nos actions Smart City by BEP et pourtant je suis rarement sollicité pour en parler.

En ce qui concerne la participation, notre sentiment est que ça reste un enjeu majeur de la Smart City. Plus que jamais par rapport à la crise de confiance au niveau politique, par rapport aux enjeux environnementaux, etc.

Au niveau des communes, ce qui est à la « mode » en matière de participation citoyenne, ce sont les budgets participatifs, de nombreuses communes ont mis ça dans leur accord de majorité ou dans leur PST. Ce n'est pas du *crowdfunding* mais c'est aussi un outil pour financer des projets locaux. Il y aurait beaucoup à dire sur la manière dont les communes mettent en œuvre leurs budgets participatifs, il y a d'ailleurs autant de manière de comprendre et mettre un œuvre un « budget participatif » qu'il n'y a de communes, mais c'est un autre sujet.

Par contre, nous sommes persuadés que c'est complémentaire à CiLO mais c'est un lien, un pont, que l'on n'a pas vraiment réussi expliquer.

Quel avenir pour la plateforme ? Des envies, des nouveaux défis ?

Avant d'aborder le futur de la plateforme je vais d'abord revenir un peu sur son évolution naturelle. Je disais qu'au départ, en lançant CiLO, le BEP avait d'abord souhaité s'adresser à un public de porteurs de projets associatifs ou culturels. C'était du simple *crowdfunding* avec don sans contrepartie, des montants légers, on n'était pas sur de l'investissement ou du prêt. Puis il y a eu l'utilisation de la plateforme durant le Covid pour soutenir les producteurs locaux. En fait on en avait déjà accepté un ou deux auparavant en se disant que ça avait du sens, on voyait qu'ils en avaient besoin.

Initialement j'ai toujours parlé du *crowdfunding* comme étant, non pas un outil de financement de projet, mais surtout un outil de création d'une communauté impliquée dans un projet, qui peut dès lors permettre la rentabilité du projet à long terme, parce que tu as des ambassadeurs, tu as des personnes impliquées... Et dans nos formations je disais toujours, si vous avez besoin de 5.000€ il y a des manières plus rapides et plus rentables (à court terme en tous cas) que le *crowdfunding* pour récolter une telle somme.

Et puis j'ai changé mon discours, parce que des producteurs locaux nous ont fait remarquer qu'ils n'avaient pas vraiment

d'autres possibilités pour réunir 5.000€ que le *crowdfunding* quand tous leurs micro-crédits étaient refusés. Ils ne le faisaient pas pour avoir une communauté supplémentaire... même si c'est bien de l'avoir... mais d'abord parce qu'ils avaient besoin de cet argent pour acheter du matériel sous peine de fermer boutique. C'est un discours qui a percolé en interne et on s'est dit qu'il y avait effectivement un secteur, celui des petits producteurs locaux, petits porteurs de projets, commerces locaux notamment qui ont vraiment besoin d'un outil de micro-crédit alternatif aux banques.

Petit à petit, on a donc ouvert la plateforme de manière plus claire aux porteurs de projets et aux entreprises. Et aujourd'hui, grâce au bouche-à-oreille, on s'adresse aussi au monde de l'emploi et des structures d'aide à la création d'activité. On a de nouvelles collaborations avec des acteurs comme Job'In. On a participé à la semaine de l'emploi en décembre dernier. On est également partenaire du Comptoir des Ressources Créatives de Namur qui travaillait auparavant avec la plateforme Kiss Kiss Bank Bank. On a aussi des porteurs de projets qui viennent de l'incubateur étudiant Linkube. On fait des conférences au Trakk³... Bref, tout ça fait qu'on est aussi considéré aujourd'hui comme un outil supplémentaire pour lancer une activité.

Et dans cette perspective, on a ouvert CiLO à un nouveau type de *crowdfunding*.

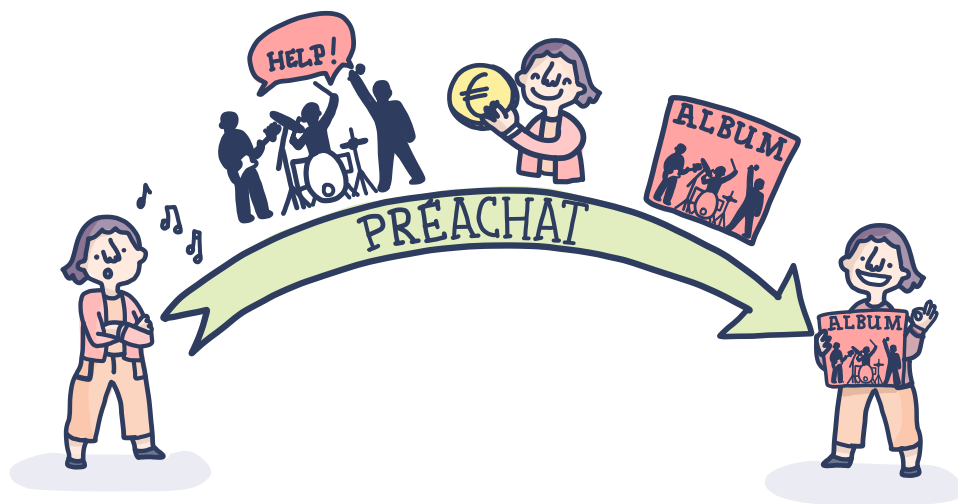
.....

(3) Le Trakk est le hub créatif namurois : <https://www.trakk.be>

On avait jusqu'à présent le don sans contrepartie et le don avec contrepartie (petit cadeau), on permet maintenant le préachat. Ça a demandé un peu de travail administratif et technique pour adapter la plateforme, parce que ce n'est notamment pas la même législation qui encadre ce type de produit. On est prêt à communiquer sur ce positionnement, et on va mettre le site à jour pour rendre cette évolution plus visible.

L'exemple typique et historique du préachat, ce sont les chanteurs et musiciens qui lançaient un *crowdfunding* pour financer un album. On s'adresse du coup à des porteurs et des entreprises qui veulent lancer une nouvelle gamme de produits par exemple, et qui n'ont pas assez de moyens pour investir, de surcroît sans s'assurer au préalable de pouvoir écouler leur première production. On est donc vraiment sur un autre type de projet... on n'est plus seulement sur un léger coup de pouce pour se lancer. Avec le préachat, on est vraiment sur du testing de produits, on est sur un autre secteur. C'est une évolution assez fondamentale et qui a beaucoup de sens.

Avec le préachat, on est souvent sur des montants beaucoup plus élevés. Ça explique l'augmentation de nos chiffres. Les Namuroises⁴ c'était tout de suite 20.000€. Le Soçon⁵ c'est 50.000€ en six jours !



La moyenne sur les plateformes francophones pour le *crowdfunding* de don c'est autour de 4.000 € de montants collectés. Nous, on est à 6.000 €. Si tu regardes maintenant les plateformes de préachat, on est sur des montants proches de 20.000 € en moyenne. On est clairement sur des projets et des enjeux différents. Le préachat donne une autre dimension à CiLO.

Y a-t-il une communauté CiLO ?
Y a-t-il des financeurs récidivistes, des philanthropes ?

On a presque 4.000 donateurs différents et ils commencent à revenir sur la plateforme pour voir ce qu'il y a et ça c'est nouveau. Il

y a une certaine récurrence qui s'installe et une petite communauté naissante.

Je ne sais pas ce qui pousse les gens à revenir, mais on positionne la plateforme comme étant du circuit court du *crowdfunding*. J'espère que c'est aussi pour cela qu'ils viennent. Sur CiLO tu es sûr d'avoir un projet tout près de chez toi dont tu pourras bénéficier : du service, si c'est un commerce local, et, si c'est un spectacle, il se fera près de chez toi et pas à Bruxelles.

Il y a aussi une question de curiosité. Il y a pas mal de porteurs de projets qui reviennent pour voir qui sont les autres porteurs ... et ils font des dons. C'est intéressant comme il se crée cette petite

.....
 (4) <https://cilo.bep.be/fr/projects/les-namuroises-2-0>
 (5) <https://cilo.bep.be/fr/projects/socon-le-couteau-de-namur>

communauté autour de la plateforme. On va d'ailleurs essayer de les fédérer, on réfléchit à des outils pour créer une dynamique autour de ça. On n'avait pas encore assez de donateurs pour vraiment la créer comme ça se fait sur d'autres plateformes, mais maintenant on sent qu'il y a un embryon et des choses à faire.

Dans les clés de succès on a aussi eu quelques levées de fonds un peu *people*, avec des porteurs connus. Ça popularise aussi la plateforme, ça amène de nouveaux financeurs via leurs réseaux.

On a aussi des acteurs emblématiques comme Namur En mai. Ils ont fait deux levées de fonds avec après le Covid. Ils avaient fort souffert et avaient failli mettre la clé sous le paillason. 6.000€ leur suffisaient pour boucler leur budget. Ils avaient également besoin de mobiliser leurs publics et de les impliquer concrètement dans leur projet.

On a alors vu par la pratique quelque chose que l'on avait théorisé, c'est que ce genre de levée de fonds, ça crédibilise aussi les porteurs de projets vis-à-vis des banques ou des financeurs, en disant « regardez j'ai réussi à lever 9.000 € en 20 jours auprès de 200 personnes. »

La Fondation Roi Baudouin est-elle partenaire depuis le début ?

Oui, et ça nous a bien aidé. D'abord ils ont crédibilisé notre démarche. Ensuite, ils nous apportent la possibilité d'octroyer la

déductibilité fiscale pour tous les dons de plus de 40 €.

Ça n'est pas possible pour tous les projets, par exemple ceux des entreprises, mais pour les projets plus philanthropiques, associatifs ou plus sociaux, là ça marche.

Un mot de conclusion ?

Beaucoup de porteurs disent que ce n'est pas le montant collecté qui a changé leur vie. Pour certains oui, mais ils disent tous

que ce qui est génial, c'est le boost que ça a leur a donné d'avoir 200 personnes qui croyaient en eux, et pas seulement au point de mettre un like sur Facebook, mais au point d'investir une petite part de leurs économies.

CILO EN CHIFFRES

Le chiffre le plus impressionnant c'est le montant total collecté sur la plateforme au cours du temps : plus de 370.000 € en 5 ans. Et la courbe est assez exponentielle.

On a commencé très petitement en 2018. C'est depuis 2021 que ça explose.

On a fait fois deux en 18 mois, tant en termes de projets que de montants collectés.



52

**PROJETS
HÉBERGÉS**



157 311 €

**TOTAL
COLLECTÉ**



2069

**NOMBRE DE
DONATEURS**



49

**PROJETS
ABOUTIS**

15. CHEMINEMENT DU CONCEPT VILLAGE INTELLIGENT EN EUROPE ET ÉTAT DES LIEUX ACTUEL¹

Au sein de l'Union européenne, l'émergence de la notion de « village intelligent /smart » est étroitement associée à la **déclaration de Cork 2.0 « Pour une meilleure vie en milieu rural »**², publiée en 2016, qui établissait un manifeste en 10 points visant à améliorer la qualité de vie dans les zones rurales. Celle-ci soulignait la nécessité de combler la fracture numérique entre les zones rurales et les zones urbaines, et de développer le potentiel de la connectivité et de la transition numérique dans les zones rurales.

Le concept a reçu une nouvelle impulsion en 2017, grâce à une publication de la Commission européenne intitulée **« Action de l'Union européenne pour des villages intelligents »**³. Ce document présentait plusieurs actions et fonds de l'Union, ainsi que des mesures prévues, s'attachant à promouvoir activement ce concept, et préconisait une approche

globale et intégrée pour atteindre ces objectifs. Il définissait les villages intelligents comme des communautés locales qui utilisent les technologies et innovations numériques au quotidien, et améliorent ainsi leur qualité de vie, la prestation de services publics ainsi que l'utilisation des ressources.

Le document de la Commission intitulé **« Action de l'Union européenne pour des villages intelligents »** faisait référence à un **projet pilote « Villages écosociaux intelligents »**⁴ lancé par le Parlement européen pour étudier les caractéristiques des villages écosociaux et recenser les bonnes pratiques afin d'éclairer les futures stratégies de développement. A cette époque, Le Parlement européen avait mobilisé 3,3 millions d'euros pour soutenir le développement de dix villages intelligents.

Le concept a ensuite été renforcé par les travaux du **Réseau européen pour le développement rural**, et en particulier à travers son groupe thématique « Zones rurales intelligentes et compétitives »⁵. Ce groupe de travail thématique a relancé l'intérêt pour les villages intelligents et a diffusé l'information disponible à leur sujet au moyen de notes d'information, d'études de cas et de conseils pratiques ainsi qu'une **boîte à outils**⁶ pour le développement et la mise en œuvre du concept.

Parmi les autres étapes notables, on peut citer la **déclaration de Venhorst**⁷ du 21 octobre 2017, dans laquelle le Parlement rural européen appelait les citoyens et les décideurs politiques à soutenir la création de communautés rurales durables par différents moyens, dont l'approche décrite dans le document de la Commission **« Action de l'Union européenne pour des villages intelligents »** cité plus haut.

.....

(1) Parlement Européen : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI\(2021\)689349](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2021)689349) - [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689349/EPRS_BRI\(2021\)689349_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689349/EPRS_BRI(2021)689349_FR.pdf), Commission Européenne : <https://www.youtube.com/watch?v=EEMjmqxbxHk>

(2) https://enrd.ec.europa.eu/sites/default/files/cork-declaration_fr.pdf

(3) https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/rural-development-2014-2020/looking-ahead/rur-dev-small-villages_en.pdf

(4) <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/9ff90911-a0c9-11ea-9d2d-01aa75ed71a1/language-en>

(5) https://enrd.ec.europa.eu/smart-and-competitive-rural-areas/smart-villages/smart-villages-portal_fr

(6) https://enrd.ec.europa.eu/smart-and-competitive-rural-areas/smart-villages/smart-villages-portal/smart-villages-toolkit_fr

(7) <https://www.arc2020.eu/wp-content/uploads/2017/10/The-Venhorst-Declaration-FINAL.pdf>



PREPARATORY ACTION ON
**Smart Rural Areas
in the 21st Century**

Il y faisait également référence au concept de « croissance intelligente », qui tient compte du rôle des petites et moyennes entreprises (PME) dans les zones rurales.

Dans sa communication de novembre 2017 sur **l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture**⁸, la Commission a réitéré son engagement à accroître son soutien aux communautés rurales et aux autorités locales qui souhaitent créer ces villages intelligents, sous la forme d'un renforcement des capacités, d'investissements, d'aide à l'innovation, de réseautage, ainsi que par la fourniture d'instruments financiers innovants pour améliorer les compétences, les services et les infrastructures. Une évaluation de cette communication, réalisée à la demande de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen, expliquait que le déploiement du concept de village intelligent nécessiterait des investissements beaucoup plus importants pour améliorer la connectivité numérique dans les zones rurales, et soulignait que ce concept

reposait sur l'accès à l'Internet haut débit dans toutes les zones rurales.

Dans la **déclaration de Bled**⁹ du 13 avril 2018, la Commission européenne et le Parlement européen ont réclamé de nouvelles actions pour favoriser le passage au numérique des zones rurales grâce aux villages intelligents. Cette déclaration insistait particulièrement sur la nécessité de garantir que toute l'Europe bénéficie dans une même mesure de la transformation numérique. Le haut débit et la connectivité étaient considérés comme un aspect déterminant de la transition numérique des zones rurales. La publication des **propositions législatives**¹⁰ de la Commission, en juin 2018, constituait également une étape notable. Le **rapport final du projet pilote sur les villages écosociaux intelligents** cité plus haut a été publié en mai 2020. Il met en lumière quinze pratiques exemplaires, ainsi que six villages désireux de devenir des « villages écosociaux intelligents ».

La Commission européenne a ensuite soutenu différentes initiatives. Une première action préparatoire sur les zones rurales intelligentes au 21^e siècle – **projet Smart Rural 21** (décembre 2019 – novembre 2022) visait à passer de la définition à la pratique, en aidant des villages à travers l'Europe à élaborer et mettre en œuvre leurs stratégies de Villages Intelligents. Dans ce contexte, **21 villages** ont été sélectionnés pour servir d'exemples de l'application du concept de « Village Intelligent ». Ce projet avait pour objet de dresser une liste de caractéristiques et d'actions connexes jugées essentielles pour devenir un village intelligent. La sélection des 21 villages a été suivie par l'élaboration d'une « **feuille de route** »¹¹ décrivant les étapes clés de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie « village intelligent », laquelle a été complétée par d'autres outils pratiques au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet (cf. encadré).

(8) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52017DC0713>

(9) <https://www.rndr.ro/documente/Bled-declaration-for-a-Smarter-Future-of-the-Rural-Areas-in-EU.pdf>

(10) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52018PC0392>

(11) <https://www.smartrural21.eu/roadmap/>

(12) <https://www.smartrural21.eu/smart-rural-21-project/events/final-conference/>



Divers évènements et ateliers régionaux ont été organisés tout au long du projet, qui s'est achevé par un séminaire final¹² (17 et 18 octobre 2022) organisé à Gdansk en Pologne. Une deuxième action préparatoire sur les zones rurales intelligentes au 21^e siècle – **projet Smart Rural 27**¹³ – a été lancée en 2020 en vue de soutenir des cadres d'appui efficaces des Villages Intelligents en Europe, par le biais de travaux d'analyse, du partage d'informations (à la fois sur les communautés rurales intelligentes et sur l'appui aux Villages Intelligents) et à travers la mise en place d'un **observatoire pilote** sur les Villages Intelligents. Elle devrait se clôturer fin 2023.

.....

(13) <https://www.smartrural27.eu/>

RETOUR SUR LE PROJET SMART RURAL 21

Le projet Smart Rural 21 a permis de collecter des informations sur les cadres de soutien politique aux Villages Intelligents dans chaque État membre de l'UE. Pour connaître la situation de chaque pays, les pages « pays » du site web dédié au projet Smart Rural 21 identifient les sources de financement pertinentes et les organisations travaillant sur ce concept.

Le projet Smart Rural 21 se fonde également sur des exemples de politiques réussies afin d'encourager les décideurs politiques à agir. Différentes rubriques du site Web présentent également les 21 villages sélectionnés, leur stratégie et leurs réalisations.

Les différentes étapes de la feuille de route d'une démarche smart sont illustrées par différents documents de référence et vidéos qui permettent d'appréhender celles-ci de façon pragmatique. Une base de données « Smart Solutions » donne accès à un large éventail de pratiques innovantes adaptables à divers contextes locaux.

Enfin, un guide méthodologique, capitalisant l'expérience acquise par le projet a été édité en 22 langues.



SCANNEZ CE QR CODE POUR PLUS D'INFORMATIONS

16. LEADER VERSUS « VILLAGES INTELLIGENTS » CHOU VERT ET VERT CHOU ?

L'APPROCHE LEADER PRÉSENTE DE NOMBREUSES SIMILITUDES AVEC LE CONCEPT DE VILLAGES INTELLIGENTS. IL EST DONC LOGIQUE QUE CE CONCEPT SOIT SOUVENT COMPARÉ À L'APPROCHE LEADER.

Bien qu'il n'existe pas de définition juridique de ce qu'est un « village intelligent » dans la législation de l'UE, on cite fréquemment deux caractéristiques essentielles associées au concept : la participation de la communauté locale et l'utilisation d'outils numériques.

L'implication des populations locales dans l'amélioration de leurs conditions économiques, sociales ou environnementales, la coopération avec d'autres communautés, l'innovation sociale et le développement de stratégies de développement territorial, sont des dimensions partagées.

Le recours aux technologies numériques, qui peuvent être appliquées à de nombreux aspects de la vie et du travail dans les zones rurales, est sans doute moins systématique dans le cadre de LEADER. Mais ce facteur est-il suffisant pour distinguer les deux approches ? Quelles nuances pouvons-nous formaliser concernant les principes clés de ces deux démarches innovantes de développement territorial ?

Avant tout, les deux approches s'articulent autour d'un territoire rural de référence. La démarche de « villages intelligents » se concentre pour sa part sur une zone habituellement limitée, constitué d'un seul village ou un groupe de villages. Elle cherche à impliquer étroitement les communautés locales — par le biais d'actions de petite envergure à l'échelle locale — et à les aider à trouver leur voie afin de relever les défis, et de saisir les opportunités qui leur sont propres. LEADER, pour sa part, opère à une échelle géographique et administrative plus large (territoire transcommunal, pays) et les stratégies de développement local qui sont formulées à un niveau territorial plus large et qui ne tiennent pas toujours compte de façon pointue des spécificités des communautés locales. L'approche LEADER cherche à créer des synergies entre les différents secteurs présents sur le territoire, tandis que le concept de village intelligent se concentre souvent sur les services ruraux ainsi que sur l'innovation sociale et numérique à l'échelon local. Mais toutes deux adoptent une démarche intégrée du développement rural.

Comme évoqué plus haut, la question de la mobilisation des technologies numériques appliquées à de nombreux aspects de la vie et du travail dans les zones rurales constitue une caractéristique davantage revendiquée par l'approche « villages intelligents ». Le concept de village intelligent suggère également l'adoption de solutions intelligentes dans les secteurs public et privé, dans un large éventail de domaines politiques, tels que l'amélioration de l'accès aux services, le développement de circuits courts d'approvisionnement alimentaire et le développement de sources d'énergie renouvelables. Mais la technologie n'est pas une fin en soi, et doit être au service de la réintroduction de services en territoire rural. Le numérique peut être un levier pour dynamiser les territoires et son développement peut prendre différentes voies, il n'y a pas un modèle unique.

La nature de la structure porteuse constitue sans doute une autre dimension permettant de distinguer les deux démarches. Les acteurs LEADER disposent d'une structure institutionnelle, le GAL,

doté d'un financement spécifique, tandis que les villages intelligents n'ont pas encore aujourd'hui de structure institutionnelle ou de politique dédiées. Selon certains observateurs, l'approche LEADER serait limitée par un certain nombre de facteurs, comme le fait de devoir travailler dans le cadre réglementaire européen y afférent, qui impose des « *mesures standard prédéfinies dans les programmes FEADER pertinents* », ainsi que des contraintes budgétaires propres au financement des Groupes d'Action Locale (GAL) dans l'Union européenne. Cette étude suggère que l'approche LEADER pourrait ne pas laisser de marge de manœuvre assez large pour permettre la réalisation de « projets innovants risqués ». Elle formule l'hypothèse que lorsque les budgets des GAL sont modestes, le temps requis par les activités d'appui telles que les tâches administratives et les tâches de gestion ne peut être utilisé pour élaborer et promouvoir des mesures innovantes.

En regard de cette situation, celle des villages intelligents peut donc paraître avantageuse car offrant la possibilité d'expérimentation et de pilotage sans doute plus souples, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de diverses sources de financement. Les villages intelligents ne sont pas limités au financement FEADER (même si beaucoup de GAL s'affranchissent de celui-ci soit via une approche « multifonds » mise en place au niveau régional ou national soit via une véritable « ingénierie financière »), mais ont accès à un large éventail de sources

de financement, tels que les fonds de cohésion, y compris le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE), ainsi que la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ou le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA).

Toutefois, les GAL LEADER jouent, ou peuvent jouer, un rôle de moteurs en soutenant l'émergence de villages intelligents sur leurs territoires. En effet, l'approche LEADER constitue aujourd'hui un dispositif clé de développement territorial et une source de financement pour l'élaboration et la mise en œuvre de futures stratégies et solutions « intelligentes ». En Wallonie et en Europe, on observe d'ailleurs que différentes stratégies de territoires intelligents sont pilotées par un GAL, par exemple le GAL Meuse@Campagnes ou Dingle en Irlande, tandis que différents villages Raudanmaa (FI), Torup (DK), Kythera (EL) ont obtenu un soutien à la fois financier et technique

de leur GAL, dans le cadre du processus de développement de leur stratégie de villages intelligents.

Enfin le concept de villages intelligents tout comme LEADER favorise l'innovation et l'expérimentation locales, grâce à des solutions intelligentes générées directement par les communautés locales, afin de répondre aux nouveaux défis et opportunités du 21^e siècle, tels que le changement climatique et la numérisation.

En résumé, les deux approches adoptent une démarche intégrée, transversale et ascendante du développement rural. Elles s'appuient toutes deux sur l'intelligence collective pour engager une réflexion et une action collective coordonnée et efficace. Si l'approche LEADER cherche à créer des synergies entre les différents secteurs présents sur le territoire, le concept de village intelligent se concentre souvent davantage sur les services ruraux ainsi que l'innovation sociale et numérique à l'échelon local.

LEADER ET VILLAGES SMART - SONT-ILS EN CONCURRENCE OU COMPLÉMENTAIRES ?



Nonobstant les mérites indiscutables de LEADER qui ont évolué au cours des trente dernières années de multiples manières et formes, les Smart Villages ouvrent une fenêtre pour des actions innovantes, une implication et une responsabilisation plus larges des populations locales, conduisant à terme à un rajeunissement de la méthode LEADER.

17. AGRICULTURE ET SYLVICULTURE CONNECTÉES

AU MÊME TITRE QUE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LA TRANSITION NUMÉRIQUE FAIT PARTIE DES PRIORITÉS QUE S'EST FIXÉES LA COMMISSION EUROPÉENNE.



Afin d'atteindre cet objectif, deux programmes spécifiques. Le premier, Horizon Europe, est le programme européen pour la recherche et l'innovation. Il traite notamment des thématiques de l'alimentation, l'agriculture, du développement rural ou encore de la bioéconomie avec comme objectif l'adaptation de certaines technologies de pointe à l'agroalimentaire¹. Le second, DIGITAL Europe, est le programme pour une Europe numérique. Développé suite

à la pandémie de Covid-19, celui-ci vise à « communiquer, travailler et faire progresser la science » sur les enjeux de la technologie et des infrastructures numériques².

Cette volonté est également directement traduite dans l'objectif stratégique 10 de la Politique Agricole Commune 2023-2027 – « *Encourager les connaissances et l'innovation : Moderniser l'agriculture et les zones rurales en favorisant la numérisation et en partageant les connaissances, l'innovation et en encourageant les agriculteurs à s'y impliquer grâce à un meilleur accès à la recherche, à l'innovation, à l'échange de connaissances et à la formation.* »³

Les liens entre agriculture et nouvelles technologies numériques font également partie des objectifs que s'est fixée la Wallonie, notamment au travers du Plan Stratégique wallon. Citons également les

budgets dégagés dans le cadre du Plan de Relance wallon pour une amplification des actions liées au smart farming via le programme Digital Wallonia Agriculture du Futur. La volonté politique pousse donc aux usages du numérique dans le secteur agricole. C'est dans ce contexte que nous avons choisi de vous parler aujourd'hui d'un acteur wallon de terrain, l'ASBL WalDigiFarm⁴.

Créée en 2019 dans le cadre du programme Smart Farming de Digital Wallonia, l'association regroupe aujourd'hui une centaine membres, pour moitié issus du secteur agricole et pour l'autre moitié du secteur numérique, avec pour objectif de favoriser et de valoriser (comprenez stimuler/renforcer) l'usage du numérique en productions végétales en Région Wallonne. Pourquoi les grandes cultures (betteraves, pommes de terre,...) ?

(1) <https://www.horizon-eu.eu>

(2) <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/activities/digital-programme>

(3) https://eu-cap-network.ec.europa.eu/common-agricultural-policy-overview_fr#la-politique-agricole-commune

(4) <https://www.waldigifarm.be>

Parce que le secteur de l'élevage est déjà bien « en avance » en termes de maturité numérique. **Sébastien Weykmans**, administrateur délégué et manager de l'ASBL WalDigiFarm, évoque d'ailleurs de nombreux échanges avec les collègues actifs dans les productions animales comme source d'inspiration.

Stratégiquement, l'ASBL exprime la volonté d'être centrée sur les besoins des acteurs du monde agricole. Pour faire remonter ceux-ci du terrain, elle s'est initialement basée sur des enquêtes réalisées pour obtenir une photographie de la maturité du secteur en matière de numérique et entretient aujourd'hui une communication directe et continue avec les agriculteurs, qui représentent tout de même près de la moitié de leurs membres. Indépendamment des aspects numériques, les principaux enjeux relevés par les acteurs de terrain touchent trois dimensions distinctes. Premièrement, la question des marges et de la stabilité des prix, deuxièmement celle de la simplification administrative et troisièmement celle du besoin en main-d'œuvre. Si sur la première dimension, le numérique ne peut a priori rien faire, certaines applications commencent à se pencher sur la question de la simplification administrative, et la robotique peut apporter un soutien aux besoins en termes de temps de travail/main-d'œuvre. Toutefois, pour WalDigiFarm, le principal frein à l'utilisation du numérique est le gap qui continue à exister entre les solutions développées et ce qui est réellement utile aux acteurs de



terrain : « *parmi les applications numériques d'aide à la décision, 250 existent pour les grandes cultures, 400 pour l'élevage et finalement, la plupart des agriculteurs n'en utilisent que quelques-unes, à savoir celle de sa banque, une appli météo, une appli de gestion des cultures / troupeau et souvent WhatsApp.* » Beaucoup d'applications ne servent tout simplement à rien : « *il y a énormément de développeurs actifs sur le territoire wallon mais ce sont deux mondes qui communiquent très peu, deux mondes qui fonctionnent en silo. D'où la nécessité que les agriculteurs expriment leurs besoins et que les informaticiens puissent les entendre.* » C'est une des raisons d'être d'une association telle que WalDigiFarm.

Ce que constate Sébastien Weykmans, c'est qu'il y a également une très grande disparité dans les technologies utilisées : des pratiques plus « anciennes » telles que le guidage par satellite font partie des techniques les plus utilisées et elles concernent près d'un agriculteur (de grande culture) sur deux. La gestion informatisée de l'exploitation (Farm Management Information Systems – FMIS) concerne un acteur de terrain sur 4 mais, par contre, d'autres technologies qui sont techniquement au point, elles, sont beaucoup moins mobilisées (par exemple la fertilisation assistée par satellite). Au-delà de la question de l'écart entre les besoins et l'offre numérique existante, il explique ces disparités par 6 freins supplémentaires à l'usage du numérique :

1. La question du retour sur investissement : certaines techniques pouvant s'avérer onéreuses (achat + utilisation/entretien/abonnement annuel) avec des retours différents selon les surfaces exploitées ;
2. La question de la protection des données et la crainte, pour près d'un agriculteur sur deux, que ses propres données puissent un jour être utilisées contre lui ;
3. La question du temps disponible : se mettre aux techniques ça prend du temps, il faut essayer, il faut tester, il faut se planter, ... ;
4. Liée à cette dernière, la question des besoins en formation pour que le secteur dans son ensemble atteigne une certaine « maturité numérique » ;
5. La question de la complexité de certaines applications qui font tout le contraire de ce qu'elles devraient faire : simplifier la vie des agriculteurs ;
6. Et finalement la question de la non-interopérabilité des systèmes, là où une information de base peut être encodée dans 40 plateformes différentes qui ne communiquent pas entre elles.

Face à ces défis, la principale mission que s'est fixé WalDigiFarm est celle de la formation. L'objectif : démystifier la technologie de façon à ce que les agriculteurs s'y essayent, s'en approprient les potentialités, mais également en comprennent les enjeux sous-jacents. La gamme de formations proposées est très large (satellite, *tracking*,...) et si

les thématiques sont pensées sur base d'échanges avec les membres (notamment lors de « séances d'inspiration » où les agriculteurs peuvent exprimer leurs besoins à des professionnels du numérique), le programme précis doit aboutir à la présentation d'application « *techniquement fonctionnelles et agronomiquement pertinentes* », d'où l'importance d'une veille dynamique qui permet de relever les initiatives convaincantes et pouvant se prévaloir d'un réel ancrage sur le terrain. Pour chaque formation, WalDigiFarm tente d'associer un acteur local (par exemple CTA) ce qui permet d'associer les réseaux de potentiels participants, de se faire connaître et de connaître les autres.

Au-delà de l'axe de formation, le travail de WalDigiFarm s'oriente également petit à petit vers la co-valorisation des données des exploitations agricoles, dans l'idée que le partage de data entre acteurs de terrain produit une valeur ajoutée (consolidation, affinage, traitement des données, etc.). C'est dans ce cadre que l'ASBL anime un réseau collaboratif d'échange de données issues de 180 stations météo (qui ont l'avantage d'être des données peu sensibles et facilement exploitables par tout un chacun) ou encore travaille à la construction de la plateforme WALLeSmart avec d'autres acteurs wallons dont Elevéo (initiateur du projet), futur outil d'échange de données entre différents systèmes informatiques⁵.

Finalement, l'ASBL, qui se veut être un intermédiaire entre les agriculteurs et les développeurs mais également avec d'autres acteurs (juristes, etc.), joue le rôle de « think tank » et propose des formations à destination des acteurs du numérique, sur les enjeux de demain, propres au numérique dans le secteur agricole, et en particulier sur la problématique de la gouvernance et de la sécurité des données.

Pour clôturer notre entretien, Sébastien Weykmans, évoque ce qui sera selon lui la tendance de demain, soit la disparition progressive des outils trop complexes et le recentrage sur les trois mots d'ordre suivant : simplicité, facilité, flexibilité. En effet, si le taux de numérisation progresse, il commence à y avoir une remise en question de la part de pas mal d'utilisateurs de solutions, par rapport aux réelles promesses des outils numériques avec un enjeu majeur pour les agriculteurs : la création d'un mode de collaboration à l'échelle d'un territoire. Et de terminer sur ces mots : « *Je retrouve chez WalDigiFarm des agriculteurs qui sont déjà engagés dans une réflexion sur le changement de leurs pratiques et où le numérique n'est qu'une des questions qu'ils se posent. C'est positif et agréable.* »

AUTRES OUTILS RÉFÉRENCES

Depuis janvier 2021, le Guichet à l'Innovation et à la Coopération (Agri-Innovation) et le Réseau Wallon de

.....

(5) <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/wallesmart/>



Développement Rural (RwDR) ont lancé une série de Comptoirs de l'Innovation – entendez par là des rencontres spécifiquement dédiées à l'innovation ou favorisant la créativité et l'innovation - autour de la thématique

« En quoi le numérique peut-il être un levier d'innovation dans ma ferme ou mon exploitation forestière ? »

Parmi ceux-ci, un premier comptoir, en collaboration avec l'AWé avait pour thématique les outils d'aide à la décision en matière d'élevage. Au travers de différents exemples concrets, il a permis de voir que le numérique est présent partout, même dans les tâches les plus quotidiennes, et de se pencher sur la façon d'optimiser les outils numériques afin d'innover dans son exploitation. Un second comptoir, en collaboration avec Dryades sprl, la Cellule

d'appui à la petite propriété forestière et l'unité de Gestion des ressources de l'ULiège (Agro-Bio Tech) et Forêt Wallonne, a abordé la question des outils d'aide à la décision en matière de gestion forestière. Un troisième comptoir, en collaboration avec CBC Banque, COOPITEASY et Paysans-Artisans, se penchait sur la question suivante : « Comment faire les bons choix en matière d'outil de paiement et de logiciel de gestion ? »



Finalement, deux autres comptoirs étaient respectivement dédiés aux réseaux de partage des connaissances via son Smartphone ; et aux outils d'aide à la décision (OAD) digitaux disponibles pour les agriculteurs, notamment en matière de gestion des fumures.

Les présentations complètes sont accessibles via le site du Réseau.



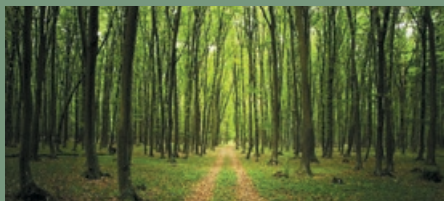
SCANNEZ CE QR CODE POUR PLUS D'INFORMATIONS

Il existe des sites de recensement. C'est par exemple le cas en France où l'annuaire des outils numériques en agriculture recense plus de 1500 outils existants. Actuellement, ce type d'initiative se veut la plus exhaustive possible et est toujours en phase de croissance, mais se posera un jour la question de l'obsolescence de certaines applications ou données.



SCANNEZ CE QR CODE POUR PLUS D'INFORMATIONS





Pour reprendre les termes de notre intervenant : « *dans la forêt, tout pousse plus lentement.* » **Simon Debaille** est technicien en sylviculture au Centre de Développement Agroforestier de Chimay⁶. L'ASBL est une structure de recherche et de conseil qui cherche à développer et diffuser de nouvelles méthodes en matière de sylviculture et d'agroforesterie. Ce public présente une spécificité : plus habitués à travailler à l'extérieur, certains gestionnaires ne sont pas toujours très à l'aise avec le numérique.

Cela se traduit sur le terrain par un nombre relativement limité d'applications smartphone. Si quelques outils existent, ils prennent plutôt la forme de logiciels (par exemple le logiciel de cubage et de constitution de lots de bois, G-Cube 2.0, développé par Gembloux Agro-Bio Tech⁷) ou de sites Internet qui sont des déclinaisons numériques d'outils déjà existants, en particulier des livres, mais où la technologie permet une mise à jour en temps réel ainsi qu'un plus large accès (libre sur Internet) à diverses informations, documents, événements, etc. On citera notamment le Fichier écologique des essences qui, sur base des informations déjà très riches compilées sur le site WalOnMap,

aide les forestiers à sélectionner les essences les plus pertinentes à privilégier sur leur parcelle⁸.

Pointons également l'extension de certains logiciels de cartographie mais le mouvement n'en est encore qu'aux balbutiements.

Si ces outils s'avèrent précieux, il existe en ce qui concerne la forêt trop de situations particulières (type de sol, essences, dénivelés, ...), raison pour laquelle le numérique reste (et restera ?) toujours un appui mais sans pour autant pouvoir remplacer l'expertise des professionnels de terrain : il y a toujours un moment où il faut aller dehors. Une autre problématique étant de pouvoir développer des outils exploitables sur le terrain avec un réseau (internet/téléphonique) généralement limité en forêt.

En ce qui concerne le numérique et la sylviculture, Simon Debaille relève deux principaux enjeux qui rejoignent par ailleurs ceux pointés au niveau de l'agriculture par WalDigiFarm. Premièrement, la nécessité de faire connaître les outils existants afin que les propriétaires privés, qui sont par ailleurs assez difficiles à toucher, puissent les utiliser et se les approprier. Certains outils leur étant par ailleurs spécifiquement dédiés comme c'est le cas de l'outil de gestion administrative **www.maproprieteforestiere.be** Le second est celui du partage des données. Une pratique qui se développe petit à

petit mais reste limitée, notamment car les expériences et observations qui sont faites sur terrain demandent à être prises en compte dans une temporalité longue, ce qui induit une réelle difficulté à rendre les choses dynamiques au niveau des réseaux et du partage de connaissances.

Il souligne ainsi la pertinence d'une plateforme qui permettrait de diffuser les nouvelles méthodes et recommandations sylvicoles, de communiquer sur les problématiques actuelles et leurs solutions ou encore de permettre à chacun de partager ses expériences et observations. Toutefois, il reconnaît que, pendant longtemps, l'archivage et la propagation des connaissances s'est principalement faite via les acteurs devenus des « puits » de science mais sans réelle centralisation des données.

Pour lui, nous nous trouvons justement dans une période de transition entre la sylviculture « classique » et celle de maintenant, qui va devoir faire face au changement climatique ». Et c'est dans cette sylviculture de « transition » que le numérique va probablement venir s'inscrire comme un outil, une piste de solution. Si pour l'instant il se présente surtout comme un soutien pour faciliter certains aspects du travail en forêt, il est difficile de savoir sous quelle forme il se développera à l'avenir. Il est toutefois peu probable que le milieu forestier devienne un jour dépendant du numérique, le travail de terrain restant indispensable dans ces professions.

(6) <https://www.cdaf.be/>

(7) https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/150994/1/fw124_20-27%5bGcube%5d.pdf

(8) <https://www.fichierecologique.be/>

18. CONJUGUER « GESTION DE LA BIODIVERSITÉ » ET « OUTIL NUMÉRIQUE COLLABORATIF »

BIOMMAP¹ EST UN PROJET MENÉ PAR LE GAL MEUSE@CAMPAGNE EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE WASSEIGES.

IL REPOSE SUR UN CONCEPT PROMETTEUR : METTRE À LA DISPOSITION DES ACTEURS D'UN TERRITOIRE COMMUNAL UN OUTIL DE DIAGNOSTIC ACCESSIBLE ET GÉOLOCALISÉ PERMETTANT DE PRÉSERVER/CONSOLIDER UN MAILLAGE ÉCOLOGIQUE DE QUALITÉ GRÂCE À UN TRAVAIL COLLABORATIF.

Tant au niveau local qu'au niveau global, la biodiversité est aujourd'hui vivement ressentie par les citoyen-ne-s comme un enjeu crucial. La Wallonie n'échappe pas au constat mondial de sa régression. À son échelle, un tiers des espèces sont menacées de disparition. Les mesures de protection ou les actions de restauration déjà prises conduisent à une amélioration du fonctionnement de certains biotopes. Il faut cependant encore investir dans l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans les processus de production, ou dans l'occupation du sol, car un large potentiel existe. Des écosystèmes qui fonctionnent mieux, des processus naturels restaurés, des populations d'espèces auxiliaires en équilibre rendent des services « écosystémiques » (pollinisation, dépollution, enrichissement des sols, stockage, protection des sols, ...) quasi

uniques à moindre coût. La densification du maillage ou réseau écologique joue un rôle majeur à différentes échelles dans la survie à long terme des espèces végétales et animales.

L'ensemble des acteurs du monde rural (pouvoirs locaux, agriculteurs, chasseurs, naturalistes, habitants, entreprises, etc.) jouent un rôle central dans la construction de ce maillage écologique et *in fine* dans l'amélioration de la biodiversité du territoire. Mais peu d'outils existent pour les accompagner dans cette mission. Les données fournies par les scientifiques restent peu connues et exploitables pour des non-initiés. Les pouvoirs politiques locaux ne disposent pas de boussole pour les aider dans leurs prises de décisions et leurs actions en matière de biodiversité. Les besoins et potentiels du territoire ne sont par ailleurs

pas connus, même si la Wallonie réalise une étude sur le réseau écologique à l'échelle régionale. Les attentes de la commune, des associations ou de simples citoyens sont donc fortes pour intervenir sur le terrain afin de valider, conserver ou même restaurer ce réseau écologique au niveau local.

Dans ce contexte, BiomMap entend relever les enjeux suivants :

- Identifier et quantifier le maillage écologique existant sur le territoire de la commune de Wasseiges ;
- Conscientiser et impliquer les citoyens et agents communaux dans la gestion de celui-ci et créer une dynamique territoriale positive en faveur de la biodiversité ;
- Identifier, encourager et développer de nouvelles zones propices à son installation.

.....
(1) <http://www.biomap.be/>

L'originalité de BiomMap réside dans la combinaison de deux approches. La première, scientifique, via un portail numérique, est basée sur l'analyse et la valorisation de données macro, et s'inscrit dans une stratégie globale de construction d'un réseau écologique à l'échelle de la Wallonie. La deuxième, locale et participative via une application, permet à chaque acteur du territoire de s'approprier ces données, de les enrichir via l'apport d'informations locales et une participation active à l'amélioration du réseau écologique.

BiomMap se veut donc un outil collaboratif en faveur de la biodiversité. C'est une application numérique qui permet, grâce à la participation citoyenne, de géolocaliser, décrire, suivre, quantifier le maillage écologique existant, indiquer ses caractéristiques, lacunes et possibilités d'amélioration. Ces données, croisées avec celles de sources extérieures (cartes du Géoportail de Wallonie par exemple) permettent de suivre l'évolution de ce maillage, à travers une visualisation cartographique et des indicateurs regroupés dans un tableau de bord. Le processus de cartographie environnementale collaborative est accompagné d'un dispositif d'animation territoriale impliquant les différents acteurs concernés. Par ailleurs, BiomMap fournit également des conseils généraux en matière de biodiversité.



© Meuse@campagnes

Le projet a pour ambition d'améliorer de façon significative le réseau écologique de son territoire. Grâce à ce système, il est en effet possible d'envisager l'amélioration du maillage écologique sur 5% d'un territoire donné, seuil au-delà duquel on estime généralement que la biodiversité produit un véritable impact bénéfique. Le projet s'encadre dans les politiques européennes en contribuant notamment aux objectifs fixés par la PAC et le pacte vert. Le projet bénéficie du soutien des fonds FEADER européens (PwDR). Il a été par ailleurs un des lauréats de l'appel à projets « smart territories » et bénéficie donc d'un soutien wallon (Agence du numérique – AdN) dans ce cadre.

BiomMap est élaboré selon les principes de la charte Smart Région². Par ailleurs, l'outil est « open source ». Ses codes sont disponibles sur une forge logicielle (c'est-à-dire un système de gestion de maintenance collaboratif, accessible via le web). Toute collectivité territoriale peut se l'approprier et (faire) développer les adaptations propres à sa réalité. L'ensemble des actions développées dans le cadre de ce projet sont applicables à d'autres régions rurales. Plusieurs GAL belges, actifs en environnement, ont manifesté de l'intérêt à l'égard du projet pour leur territoire.

.....

(2) <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/charte-smartregion/>

19. POURQUOI ET COMMENT DÉVELOPPER DES SOLUTIONS INTELLIGENTES DE MOBILITÉ ADAPTÉES AUX BESOINS D'UN TERRITOIRE RURAL ? QUELQUES PISTES EUROPÉENNES¹

La mobilité est une question transversale majeure touchant différents aspects de la vie quotidienne du citoyen rural, et par conséquent des communautés rurales. Se déplacer est une liberté fondamentale permettant à une personne de participer pleinement à la société et de saisir les opportunités en termes d'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé, aux services sociaux, aux loisirs, etc.

Mais quand la mobilité fait défaut, cette situation a des impacts négatifs importants sur les individus, les ménages, les communautés, les entreprises et le développement des territoires. Le manque de services de mobilité pénalise principalement ceux qui sont déjà moins favorisés, et peut contribuer au départ des personnes (les jeunes par exemple) et des familles de ces territoires.

Ces dernières années, la politique du secteur des transports a, à juste titre, accordé une

grande attention aux zones métropolitaines et urbaines. Des initiatives, des stratégies et des programmes de financement dédiés ont été mobilisés pour assurer une mobilité de haute qualité, réduire la congestion du trafic, promouvoir des modes de transport durables et atteindre des villes à zéro émission. Cela montre ce qui peut être réalisé, lorsque la volonté est là, et que les ressources sont allouées.

En revanche, la mobilité dans les zones rurales n'a pas fait l'objet d'une attention similaire.

En l'absence de politiques directrices ou de programmes structurés pour assurer une mobilité durable, la conséquence inévitable a été que la mobilité rurale est « résolue » par les personnes elles-mêmes, en s'appuyant presque entièrement sur des moyens de transport personnels. Toute personne sans voiture, ou autre moyen de transport personnel, dépend des transports

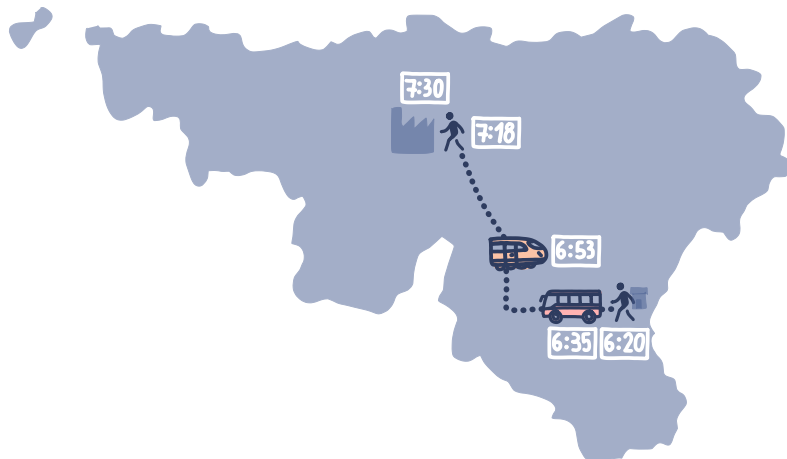
en commun, dont l'offre est limitée, ou de moyens de transport coûteux tels que le taxi.

Le faible niveau de services de mobilité locaux organisés signifie souvent qu'il est difficile de se connecter vers/depuis des services à plus longue distance, ou que les personnes doivent prévoir un délai supplémentaire pour être certaines de terminer leur déplacement.

Par ailleurs, en zone rurale, il peut souvent être difficile d'accéder aux transports disponibles en raison de la distance entre le lieu d'habitation et le lieu de passage/l'arrêt des transports en commun, et/ou des conditions (sécurité routière) qui permettent de les rejoindre par la marche, etc. Il s'agit d'une contrainte particulière, notamment pour les enfants et adolescents, qui doivent se rendre à l'école ou accéder à des activités sportives et culturelles, et impose une lourde charge aux parents pour le transport.

.....

(1) Source principale : projets européens SMARTA & SMARTA 2, voir page 50 de ce carnet.



La plupart des zones rurales d'Europe disposent au mieux d'une offre de transports publics limités et la fréquence est généralement faible. Souvent, l'accès aux services sociaux, aux soins de santé, aux commerces, à la formation, etc. est problématique. Ce manque de connectivité fonctionne par ailleurs dans les deux sens. Cela signifie également que les habitants des centres urbains (touristes, visiteurs, etc.), ne peuvent pas visiter les lieux et les attractions offerts par les territoires ruraux, ou rendre visite à leurs amis ruraux sans voiture.

Enfin, il y a encore trop peu d'intégration structurée des services de transport public opérant dans, ou à travers, un territoire régional donné, que ce soit avec les services de mobilité locaux, ou avec diverses formes de services de mobilité partagée. Par conséquent, les services ne sont pas programmés ou gérés pour assurer de

bonnes connexions, par exemple entre les voiries locales et nationales/régionales et/ou modes de transport (train/bus).

Les problèmes au niveau de la mobilité et des transports peuvent parfois être améliorés par des pratiques innovantes en matière de mobilité rurale partagée, y compris des solutions numériques et des services intelligents. Cependant, les solutions technologiques ne peuvent pas résoudre les problèmes fondamentaux tels que le manque d'équipements et de ressources, ou des dysfonctionnements organisationnels. La technologie, bien que précieuse, doit être considérée comme un « amplificateur » de la mobilité, et non comme une solution en soi.

Aujourd'hui, il existe un besoin criant de politiques nationales et régionales pour la mobilité rurale, qui soutiennent et financent un cadre permettant aux communautés

rurales de développer leurs propres solutions. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, dans le cadre du Pacte Rural européen et de son plan d'action, la Commission a invité les États et les régions à élaborer des **«stratégies de mobilité rurale durable»**, qui *«devraient s'inspirer des lignes directrices européennes sur la planification de la mobilité urbaine durable»*²...

Pour nous aider à voir plus clair sur l'intérêt de mettre en œuvre un démarche « smart » en matière de mobilité, nous allons mettre en lumière différentes solutions de mobilité partagée qui ont été développées pour les zones rurales en Europe et qui sont mises en exergue dans le cadre de plusieurs projets européens, notamment SMARTA & SMARTA2, LAST MILE, MAMBA (INTERREG Mer Baltique), INCLUSION, MARA, MELINDA, MOG (ENRD et INTERREG IVC), RuMobil (Europe Centrale), Hi-Reach... afin d'alimenter la réflexion et les pratiques en Wallonie.



SMARTA & SMARTA2



LAST MILE



MAMBA

.....

(2) https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:6c924246-da52-11eb-895a-01aa75ed71a1.0001.02/DOC_1&format=PDF - Page 20

En **Finlande**, une politique importante de digitalisation dans l'ensemble du pays a été menée afin d'améliorer la mobilité dans les espaces ruraux. Des projets pilotes testent le concept MaaS², approche de la mobilité qui « place les usagers, voyageurs et marchandises, au cœur des services de transport, en leur offrant des solutions de mobilité sur mesure, en fonction de leurs besoins individuels » : la mobilité est vue comme un service disponible à la demande, où un unique opérateur est engagé pour coordonner l'ensemble de l'itinéraire, ce qui a comme conséquence des forfaits de mobilité personnalisés mais également la promotion de la multimodalité. A titre d'exemple, la municipalité de Kolari et l'office du tourisme d'Ylläs se sont associés pour lancer un projet de mobilité visant à permettre aux touristes d'acheter des billets auprès d'une série de services de transport publics et privés.



En **Espagne**, des services à la demande sont mis en œuvre dans les régions de Castille y Leon et de Catalogne. Ceux-ci ont pour principal objectif de ramener les passagers vers les lignes régulières qui desservent les grandes villes. En Catalogne, le service conventionnel a été maintenu aux heures de

pointe, quand le service à la demande a été introduit en dehors de celles-ci. Du côté de la Castille y Leon, le service à la demande se fait soit de manière flexible dans certaines zones spécifiques, soit selon un itinéraire prédéfini intégrant des options de déviation « à la demande », qui permettent aux habitants résidant dans des agglomérations plus distantes des grands axes d'accéder au service de transports tout en optimisant le temps de parcours de ceux-ci. En matière de soins de santé et de services sociaux, le gouvernement provincial de Castellón a réagi à l'exode rural en lançant une initiative de taxi rural à des fins médicales. Ce service permet aux habitants notamment des personnes âgées qui résident dans des communes de moins de 5.000 habitants, et qui ne disposent pas de moyen de transport, d'accéder aux hôpitaux, ainsi qu'aux centres médicaux et dentaires.



En **Irlande**, un programme de transport rural (Rural Transport Programme (RTP) a été mis en place avec la création d'unités de coordination des transports décentralisées. Depuis 2016, les 17 unités de coordination permettent de couvrir l'ensemble du territoire irlandais en offrant aux populations



rurales une combinaison de services : transport à la demande, itinéraires réguliers, services spéciaux pour utilisateurs vulnérables... Chaque LocalLink est constitué en associations, gérées par les communautés elles-mêmes. Elles travaillent en bonne intelligence avec, d'une part les autorités et services sociaux locaux, et d'autre part, les opérateurs du secteur privé, qui sollicitent, ou a minima consultent, de façon à assurer une meilleure coordination des services. De plus, les LocalLink sont de plus en plus fréquemment intégrés aux systèmes d'information et de billetterie multimodaux de niveau national. Parmi les LocalLink, « Ring a Link ». est une unité de coordination active dans 3 comtés du sud-est de l'Irlande, zone généralement bien desservie au niveau des grands axes, mais où les temps de trajets sont par contre beaucoup plus longs lorsqu'ils desservent les villages. Dans ce contexte, des mini-bus permettent d'assurer le relais vers les lignes régulières le long des grandes routes.

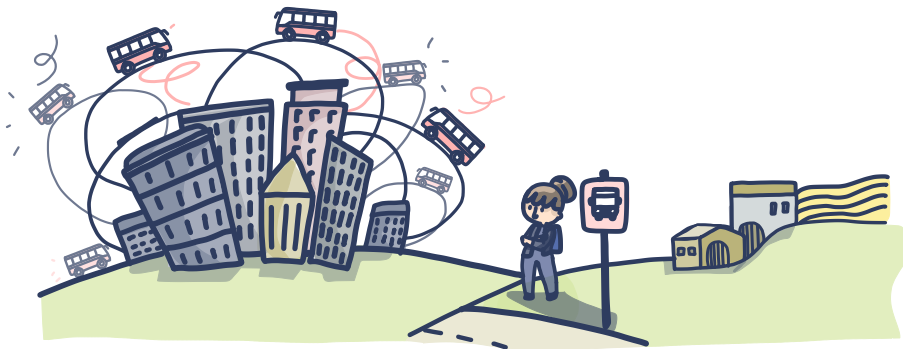
.....

(1) Mobility as a service

(2) Ylläs Around and YlläsTiketti – piloting Maas, mobility and tourism-related services in rural Finland, https://www.mambaproject.eu/wp-content/uploads/2018/07/WP-2.2_Good-practice-cases_YII%C3%A4s_FINAL.pdf

Le LocalLink Donegal a lui développé des partenariats avec les services de soins de santé, afin d'amener les patients vers les services de santé non urgents (centres de jour, centres de dialyse, sortie d'hôpital...). Alors qu'il s'adressait dans un premier temps aux personnes âgées, handicapées ou vulnérables, son public-cible s'est depuis lors fortement diversifié.

Dans le comté de Kilkenny, des services de Demand-Responsive-Travel (Transport à la demande) ont été développés pour deux groupes cibles : les utilisateurs locaux et les visiteurs. Les utilisateurs locaux sont principalement des personnes qui ne possèdent pas de voiture, mais qui cherchent à se rendre à Kilkenny ou dans d'autres centres urbains régionaux. Il s'agit, par exemple, d'adolescents et de travailleurs à bas salaire qui, autrement, dépendraient de leur famille ou de leurs voisins pour se déplacer. Les touristes qui visitent Kilkenny tout au long de l'année, dont beaucoup sans voiture, qui cherchent à explorer le patrimoine archéologique et culturel du comté constituent l'autre catégorie. L'initiative s'est traduite par la mise en place d'une plateforme qui fournit une information « voyageurs » en temps réel sur les services flexibles et adaptés à la demande (horaires et arrêts notamment), sur le web et par application mobile, ainsi que la gestion des connexions.



En **Allemagne**, des Bürgerbus ont vu le jour. Ce sont des services de transport communautaire qui ont pour objectif de venir compléter l'offre déjà existante, afin de lutter contre le sentiment d'exclusion et de promouvoir la solidarité au sein des communautés. Ces organisations locales sont actives dans différentes régions d'Allemagne (Bade-Wurtemberg, la Basse-Saxe et le Nord-Reine Westphalie) et s'adaptent aux besoins spécifiques du territoire. Les services proposés sont gratuits et reposent sur un engagement bénévole de citoyens (dont les chauffeurs eux-mêmes). D'autre part, des initiatives ont été engagées pour réorganiser des réseaux de bus dans les zones rurales.

C'est par exemple le cas de « Muldental in Fahrt », projet de réorganisation globale du réseau de transports publics, où des lignes de bus principales, dans les horaires sont coordonnés avec ceux du transport ferroviaire, structurent le territoire, quand

de plus petites lignes, équipées de plus petits bus, viennent compléter ce maillage. Finalement, citons le service de navette à la demande non commerciaux pour les communautés rurales (projet développé à Amt Röbel-Müritz par exemple), la navette circulant de manière continue, entre 8h et 18h, depuis la gare jusqu'à la place du marché de Bad Birnbach ou encore l'expérience des bancs de covoiturage (Grafing) , etc.



En **Autriche**, des services à la demande ont également été développés pour la mobilité dans les zones rurales en complément des réseaux de transports traditionnels. Un projet de véhicules partagés comme



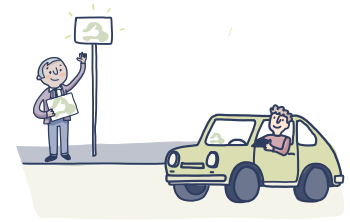
SCANNEZ CE QR CODE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS



SCANNEZ CE QR CODE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS



SCANNEZ CE QR CODE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS



par exemple Beecars a été mis en place par la municipalité de Kufstein (Tyrol). L'enjeu particulier de la décarbonation des destinations touristiques et de l'accessibilité dans les zones de montagne est traité par différents GAL autrichiens. Une plateforme de mobilité intelligente rurale a également été développée dans la région de Nockberge.

En **France**, dans la vallée de l'Hérault, RezoPouce, réseau de partage de ses trajets du quotidien a été mis en œuvre. Comment fonctionne le RezoPouce ? Celui-ci est pensé en complément des transports existants et s'utilise en combinaison avec eux. RezoPouce est à mi-chemin entre l'arrêt de bus et l'auto-stop classique. Le fait que le passager fasse du stop sur des arrêts identifiés et implantés sur des zones non dangereuses est plus sécurisé que l'auto-stop traditionnel. Toutes les personnes de plus de 16 ans peuvent s'inscrire en mairie ou sur Internet. Ils fournissent une pièce d'identité et en retour reçoivent un « Kit mobilité » comprenant une fiche conseils, la carte des arrêts disponibles sur le territoire, un macaron RezoPouce à poser

sur le pare-brise de sa voiture et une carte de membre. Le passager se place ensuite à un arrêt RezoPouce avec une « fiche destination ». Le conducteur, muni du macaron RezoPouce et qui va dans la même direction voit le passager, s'arrête, et lui propose de faire le trajet ensemble. Il est en grande partie animé par des bénévoles. Pour en savoir plus sur le sujet, via un cas concret de mise en œuvre.

En **Grèce**, la commune de Trikala a développé une application qui fournit des services de covoiturage et des informations en temps réel aux citoyens de deux villages ruraux, Megarchi et Megala Kalyvia. Cette application intègre également un système de réservation pour les services qui ont été développés lors de projets antérieurs. Ces services comprennent des casiers de stockage, des scooters pour fauteuils roulants et des vélos qui sont proposés sur la place principale de la ville.

En **Wallonie**, le GAL Pays des Condruses a développé l'Application SmartMob, un outil digital. Il s'agit d'une application qui permet de mettre en relation des bénéficiaires et des services sociaux afin d'offrir des solutions de mobilité multimodales ou non (transport en commun et services de transport social et inversement). Cet outil digital évolue en fonction du temps et des besoins qui se présentent. L'application est développée avec les usagers qui en sont co-constructeurs, ce qui facilite la façon dont ils l'adoptent, et la mettent en place.



SCANNEZ CE QR CODE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS



RESSOURCES À CONSULTER :

Les recommandations du projet Smarta et la boîte à outils SMARTA 2 pour une mobilité pour les zones rurales européennes. Des informations complémentaires sur les projets évoqués sont par ailleurs disponibles dans la bibliographie reprise à la fin de ce carnet.



SCANNEZ CE QR CODE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS



SCANNEZ CE QR CODE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS





CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Ce carnet nous a permis d'explorer différentes dimensions des territoires intelligents qui recouvrent, on l'a vu, des dynamiques très variées, que ce soit en ville ou dans les territoires ruraux auxquels nous avons essayé de porter une attention particulière.

Nous avons posé ce constat dès nos propos introductifs : toutes ces dynamiques ont en commun une place donnée à la technologie.

Pour autant la technologie, la donnée et le numérique ne sont pas une fin en soi, ce sont des outils au service des territoires pour atteindre des objectifs ou relever de nouveaux défis. Ce point d'attention au cœur des travaux du GT Smart du RwDR a largement été confirmé au travers des témoignages recueillis et du tour d'horizon réalisé dans ce carnet.

Dans la palette des outils dont disposent les acteurs locaux pour développer leur territoire, des solutions numériques peuvent être pertinentes.

Peut-être devrait-on s'éloigner aujourd'hui du terme de territoire intelligent – et d'aucuns le font déjà – qui n'a probablement jamais fait l'unanimité depuis l'apparition de ce qu'on a également appelé dans le carnet la

Smart City. S'en éloigner pour en revenir à des fondamentaux du développement territorial. Arrêter de décréter qu'un territoire est intelligent ou l'appeler de ses vœux mais mettre en place des actions, une dynamique, un processus et « développer son territoire intelligemment » avec les bons outils... dont des outils numériques.

Construire intelligemment un territoire rural de demain, cela se fait aussi dans la proximité et avec la participation des forces vives de ce territoire. Sans générer de nouvelles fractures. De manière inclusive. En partant des besoins.

Le numérique peut contribuer à tisser des liens, à créer de l'activité économique, à favoriser l'attractivité, à trouver des solutions de mobilité, etc. C'est, comme illustré dans ce carnet, un puissant levier de développement. Mais pour l'utiliser à bon escient, les acteurs locaux font face à de nombreux défis, à commencer par celui de la nécessaire montée en compétences de l'ensemble des acteurs concernés (élus, techniciens, animateurs de développement territorial, etc.).

Les technologies évoluent vite, plus vite que tout un chacun peut avoir le temps d'en intégrer les usages, d'apprendre à les utiliser ou tout simplement d'avoir les moyens de le faire. Les technologies

évoluent et notre société fait également face à une nécessaire transition au regard des enjeux climatiques ou énergétiques. Le numérique désirable, au-delà des défiances que l'on peut avoir à son égard, est un numérique sobre, choisi, utilisé à bon escient, maîtrisé.

Il reste probablement de nombreuses questions sans réponse à la lecture de ce carnet, des dimensions laissées de côté ou ignorées... nous n'avons par exemple pas parlé d'intelligence artificielle ou si peu...

Dans un paysage de technologies en constante accélération, avant de poursuivre sur ce chemin de l'intelligence artificielle, poussés dans le dos, continuons à parier sur l'intelligence collective, sur l'innovation sociale, sur les tiers-lieux, sur la citoyenneté active et osons aussi les chemins de traverse !

REMERCIEMENTS

Ont contribué à la rédaction : **Emilie Bievez**, **Marion Delmon**, **Xavier Delmon**, **Jérôme Mabilie** et **Coralie Meurice**.

Nous tenons à remercier l'illustratrice de ce carnet, **Stéphanie Lefèvre - Noire la Vache**.

Nous tenons également à remercier les personnes qui ont témoigné dans ce carnet :

Ana Aguirre - Ville de Marche-en-Famenne, **Simon Debaille** - Centre de Développement Agroforestier de Chimay, **Bernard Dubuisson** - Ville de Profondeville, **Nicolas Installé** - Futurocité, **Marine Keresztes** - IGRETEC, **François Laureys** - BEP, **Amélie Paquet** - Maison des Associations de l'Entre-Sambre+Meuse, **Sébastien Weykmans** - WalDigiFarm.

Enfin nous tenons à remercier collectivement l'ensemble des personnes qui se sont impliquées dans le **GT Smart du RwDR**.

BIBLIOGRAPHIE

Parlement Européen : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI\(2021\)689349](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2021)689349)
& [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689349/EPRS_BRI\(2021\)689349_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689349/EPRS_BRI(2021)689349_FR.pdf)
et Commission Européenne : <https://www.youtube.com/watch?v=EePmjxqbxHk>

Site Internet de l'Agence du Numérique : <https://www.adn.be/fr>

Site du régulateur fédéral IBPT : <https://www.bipt-data.be/fr>

Site Internet de Futurocité : <http://www.futurocite.be>

Site Internet de Smart City Institut : <https://www.smart-city.uliege.be>

Site Internet de Waldigifarm : <https://www.waldigifarm.be/fr/accueil>

Site Internet du Centre de Développement Agroforestier de Chimay (CDAF) : <https://www.cdaf.be>

Site Internet de l'intercommunale Igretec : <https://www.igretec.com/fr/2022/05/03/igretec-accompagne-les-communes-vers-la-transition-numerique-et-dans-leur-reflexion-en-matiere-de-territoire-intelligent>

Site Internet de la Maison des Associations de l'Entre-Sambre+Meuse : <https://www.mda-entresambreetmeuse.be>

Baromètre de l'inclusion numérique 2020 de la Fondation Roi Baudouin

Baromètre de l'inclusion numérique 2022 de la Fondation Roi Baudouin, consultable en ligne :
<https://kbs-frb.be/fr/barometre-inclusion-numerique-2022>

Réseau Wallon de Développement Rural - Comptoirs de l'Innovation « *En quoi le numérique peut-il être un levier d'innovation dans ma ferme ou mon exploitation forestière ?* » : <https://www.reseau-pwdr.be/news/comptoirs-de-linnovation>

Portail du groupe thématique « *Zones rurales intelligentes et compétitives* » - Réseau européen pour le développement rural : https://enrd.ec.europa.eu/smart-and-competitive-rural-areas/smart-villages/smart-villages-portal_fr

Stratégie Digital Wallonia : <https://www.digitalwallonia.be>

Politique Locale Energie Climat : <https://energie.wallonie.be/fr/pollec.html?IDC=9178>

Appel à projet « *Tiers-Lieux Ruraux* » : <https://tellier.wallonie.be/home/presse--actualites/communiqués-de-presse/presses/tiers-lieux-ruraux---23-projets-pour-redynamiser-la-ruralite-en-wallonie.html>

Programme Horizon Europe : <https://www.horizon-eu.eu>

Programme DIGITAL Europe : <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/activities/digital-programme>

Politique Agricole Commune : https://eu-cap-network.ec.europa.eu/common-agricultural-policy-overview_fr#la-politique-agricole-commune

Déclaration de Bled : <https://www.rndr.ro/documente/Bled-declaration-for-a-Smarter-Future-of-the-Rural-Areas-in-EU.pdf>

Déclaration de Venhorst : <https://www.arc2020.eu/wp-content/uploads/2017/10/The-Venhorst-Declaration-FINAL.pdf>

Déclaration de Cork : https://enrd.ec.europa.eu/sites/default/files/cork-declaration_fr.pdf

« *Action de l'Union Européenne pour des villages intelligents* » – Commission Européenne : https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/rural-development-2014-2020/looking-ahead/rur-dev-small-villages_en.pdf

Projet pilote « Villages écosociaux intelligents » : <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/9ff90911-a0c9-11ea-9d2d-01aa75ed71a1/language-en>

Communication de la Commission Européenne sur l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture en novembre 2017 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52017DC0713>

Propositions législatives de la Commission européenne en juin 2018 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52018PC0392>

Site Internet du projet européen Smart Rural 21 : <https://www.smartrural21.eu>

Site Internet du projet européen Smart Rural 27 : <https://www.smartrural27.eu>

LAST MILE - <https://projects2014-2020.interreguurope.eu/lastmile> et MAMBA - INTERREG Mer Baltique <https://www.mambaproject.eu>

Site Internet des projets européens SMARTA & SMARTA 2 : <https://ruralsharedmobility.eu> :

- Ylläs Around and YlläsTiketti – Piloting Maas (Finland) : https://www.mambaproject.eu/wp-content/uploads/2018/07/WP-2.2_Good-practice-cases_YII%C3%A4s_FINAL.pdf
- LocalLink (Irland) : <https://www.transportforireland.ie/tfi-local-link/>
- Ring a Link (Irland) : <https://ruralsharedmobility.eu/wp-content/uploads/2019/08/SMARTA-GP-Ring-a-Link.pdf>
- Demand-Responsive-Travel – Kilkenny (Irland) : <https://ruralsharedmobility.eu/demonstrators/kilkenny/>
- Bürgerbus (Germany) : <https://ruralsharedmobility.eu/wp-content/uploads/2019/08/SMARTA-GP-BurgerBus.pdf>
- « *Muldental in Fahrt* » (Germany) : <https://ruralsharedmobility.eu/wp-content/uploads/2019/08/SMARTA-GP-Muldental-in-Fahrt.pdf>

- Beecars (Austria) : <https://www.beecar.at/>
- Plateforme de mobilité intelligente (Austria) : <https://www.nockmobil.at>
- RezoPouce (France) :
 - https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2019-10/2_Bilan final Rezo Pouce - Le Mené.pdf
 - https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2019-10/2_Bilan final Rezo Pouce - Le Mené.pdf
 - <https://ruralsharedmobility.eu/demonstrators/herault-inclusive-mobility-initiative>
 - <https://www.cc-vallee-herault.fr/vie-pratique/services/rezo-pouce-partageons-nos-trajets-635.html>
 - <https://www.rezopouce.fr/>
 - <https://www.cc-vallee-herault.fr/vie-pratique/services/rezo-pouce-partageons-nos-trajets-635.html>
- Application Trikkala (Greece) :
 - <https://civitas.eu/news/smart-mobility-services-in-trikala-make-a-difference-for-citizens-and-tourists>
 - <https://ruralsharedmobility.eu/demonstrators/trikala/>
 - <https://www.interregeurope.eu/good-practices/smarta2-a-mobility-related-application-in-the-municipality-of-trikala-greece>
- Recommandations du projet Smarta :
https://ruralsharedmobility.eu/wp-content/uploads/2021/03/Smarta-Policy-Recommendations_Final-Version_web.pdf
- Boîte à outils SMARTA 2 pour une mobilité pour les zones rurales européennes :
<https://ruralsharedmobility.eu/wp-content/uploads/2022/03/Smarta-Toolkit-27052021.pdf>

Outils et projets présentés :

- wallonieenpoche.be
- <https://cilo.bep.be>
- <https://cilo.bep.be/fr/projects/les-namuroises-2-0>
- <https://cilo.bep.be/fr/projects/socon-le-couteau-de-namur>
- E-Square de Marche : <https://e-square.marche.be>
- <https://www.bep-developpement-territorial.be/projets/g1idee>
- WALLeSmart : <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/wallesmart>
- Annuaire des outils numériques en agriculture (France) : <https://www.lesoutilsnumeriquesdesagriculteurs.com>
- G-Cube 2.0 : https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/150994/1/fw124_20-27%5bGcube%5d.pdf
- www.maproprieteforestiere.be
- Fichier Ecologique des essences : <https://www.fichierecologique.be>
- SmartMob – GAL Pays des Condruses :
<https://www.galcondruses.be/2021/12/14/la-digitalisation-des-services-sociaux-avec-smartmob/>
- BiomMap - GAL Meuse@campagne : <http://www.biomap.be>
- Plan de formation d'aïdants numérique - Ville de Charleroi :
<https://www.charleroi.be/actualites/charleroi-territoire-dinclusion-numerique-un-plan-dactions-pragmatique-et-volontariste>
- Camions-sentilles - Bureau Economique de la Province de Namur :
<https://www.bep-developpement-territorial.be/actualites/les-camions-poubelles-deviennent-des-camions-sentinelles>
- Plateforme Gigwal : <https://www.gigwal.org>
- WalOnMap : <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Ouvrages consultés

De la Smart city à la réalité des territoires connectés : l'émergence d'un modèle français, Ministère l'économie, des finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, 2021.

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/etudes-et-statistiques/dossiers-de-la-dge/de-la-smart-city-la-realite-des-territoires-connectes>

Smart City versus Stupid villages, Caisse des dépôts, Assemblée des Communautés de France, Association des Petites Villes de France, 2016.

https://www.caissedesdepots.fr/fileadmin/newsletter/expertise/n4/Guide_SmartCities-StupidVillages.pdf

Territoire intelligent et service public local connecté : quels outils pour un développement maîtrisé, Inspection Générale de L'Administration, 2022.

<https://www.interieur.gouv.fr/Publications/Rapports-de-l-IGA/Rapports-recents/Territoire-intelligent-et-service-public-local-connecte-quels-outils-pour-un-developpement-maitrise>

Penser ensemble le numérique d'intérêt général, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, 2022.

<https://labo.societenumerique.gouv.fr/fr/articles/édition-2022-du-carnet-labo-société-numérique>



Réseau wallon de
Développement Rural